

ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / OCTOBRE 2020 / N°492

Dossier

Paf, le taf ?

Grand entretien avec

Olivier De Schutter

États-Unis : « Le vote chrétien est à prendre »



Illustration de couverture © Odilon Dimier /AtoPress/AFP

3 Édito

Voir Mória, mourir, fuir ou changer. SANDRA EVRARD

4 Quoi ?!

6 Grand entretien

La crise, une fenêtre d'opportunités. Et si on changeait de modèle de développement ? C'est l'appel lancé par Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits humains.

VINCIANE COLSON

10 Dossier Paf, le taf ?

La pandémie et le confinement nous ont poussés à changer nos habitudes professionnelles, notre regard sur certains métiers, et à analyser le travail – et ses travers – sous toutes ses coutures. Sommes-nous au bout du boulot ? Une réflexion plurielle et... essentielle !



46 Libres ensemble

46 Contre la haine, le combat

universaliste. En France, le délégué interministériel Frédéric Potier combat les préjugés racistes et homophobes avec les valeurs républicaines. PHILLIPPE FOUSSIER

50 Virus et migrations :

l'impossible protection. La pandémie n'a pas arrêté le flux des migrants. L'«accueil», lui, a bien changé. MARCO MARTINELLO et ALESSANDRO MAZZOLA

54 «Ça ne fait que commencer!».

La philosophe Isabelle Stengers veut réactiver le sens commun pour changer le monde que nous léguerons à nos enfants.

VINCIANE COLSON et AMÉLIE DOGOT

58 International

60 États-Unis: «Le vote chrétien est à prendre».

Au pays de l'oncle Sam, le christianisme fournit des bataillons électoraux décisifs pour la présidentielle. JEAN-PAUL MARTHOZ

63 Russie : le président, la foi et la loi.

Les récents amendements à la Constitution renforcent encore Vladimir Poutine et sa vision conservatrice. AUDRE MERLIN

66 L'offensive de l'État sécuritaire.

Aux armes, policiers ? Le politologue Paul Rocher analyse l'escalade de la violence des forces de l'ordre françaises. VÉRONIQUE BERGEN

70 Culture

72 Derrière les images en noir-jaune-rouge.

La Belgique allégorique et symbolique d'antan s'expose au Mundaneum. Une imagerie populaire qui en dit long sur notre présent. ALEXIS DOUTAIN

75 Zainab Fasiki contre la culture de la honte.

L'activiste marocaine utilise la BD pour lever les tabous sur la sexualité dans le monde arabe. CATHERINE CALLICO

78 Des idées et des mots

80 Coup de pholie

Ceux qui savent mieux.

LAURENT DE SUTTER



Édito / Par Sandra Evrard, rédactrice en chef

Voir Mória, mourir, fuir ou changer

Cela fait plusieurs années que ce qui a été qualifié de «crise des migrants», non sans une certaine mauvaise foi, empoisonne l'Europe. Mi-septembre, l'existence de ces damnés de la Terre est revenue à l'agenda de nos décideurs lorsque le camp de Mória, situé sur l'île grecque de Lesbos, est parti en fumée, jetant les migrants hors de leurs taudis. Parmi les victimes de cet incendie, quelque 4 000 enfants. Ce qui, une fois encore, fait naître ce sentiment qu'un être humain n'équivaut pas un être humain, selon l'endroit où l'on naît sur Terre.

Un peu affolée tout de même par ce drame géré ponctuellement – alors que la problématique est en fait structurelle –, une partie des pays occidentaux et des instances internationales a accepté d'envoyer de l'aide pour... reconstruire un nouveau camp. S'il est forcément nécessaire de permettre aux réfugiés de dormir ailleurs que sur l'asphalte ou les parkings de supermarché de Lesbos, l'on peut craindre que cette «solution» n'entraîne une nouvelle mise à l'écart de ces demandeurs d'asile.

Une fois de plus, la solidarité a failli. La Belgique a certes accepté d'accueillir quelques enfants non accompagnés puis une autre poignée de migrants sur son sol. Mais c'est une goutte d'eau face aux milliers de migrants qui atterrissent chaque jour dans les camps des pays méditerranéens en première ligne, dont la Grèce fait partie. La gestion de l'accueil continue d'être inégale, question de géographie accentuée par la législation. Le règlement de Dublin sur les migrations délègue encore et toujours la responsabilité de l'examen de la demande d'asile au premier pays d'arrivée d'un migrant en Europe, ce qui fait porter la charge sur le Sud.

Petite lueur d'espoir, la Commission européenne, au travers de la voix de sa présidente, a récemment affirmé vouloir abolir ce règlement de toutes les discordes. Une annonce inespérée, précédant celle sur le fort attendu pacte pour les migrations qui, espérons-le, sera suivie d'effets! C'est loin d'être gagné, puisque d'autres tentatives similaires ont échoué par le passé et que les points de vue des différents États membres demeurent pour le moins divisés sur la question. De plus, ces dernières années, plusieurs pays, dont l'Allemagne, doivent aussi compter sur l'ombre de l'extrême droite qui se tient en embuscade, en alimentant les clichés du migrant voleur d'emploi, entre autres. Voilà qui attise encore la frilosité. C'est finalement de courage politique et d'une vision basée sur les valeurs humaines dont a besoin l'Europe si elle ne veut pas, elle non plus, s'éteindre dans l'incendie nourri par sa discorde ou se diluer dans son inaction. Les changements, aussi ardu斯 soient-ils, partent toujours de la force d'un autre regard posé sur les thématiques auxquelles nous sommes confrontés, et surtout, de l'effectivité des mesures prônées par les grands discours. Comme l'affirme la chercheuse Isabelle Ferreras au sein du dossier de ce magazine, «il faut donc intensifier le mouvement de l'histoire». Il est plus que temps!





Opinion

«Cancel culture» ou la dilution du débat

Elle fait partie des nouveaux concepts qui font les choux gras des médias et des réseaux sociaux: la «cancel culture», littéralement «la culture de l'annulation». Autrement dit, pour certains, le fait de refuser à autrui l'expression d'une opinion contraire. Mais dans les faits, cela aboutit aussi à un phénomène d'ostracisme sur Internet et à un risque de confiscation du débat. Rédacteur en chef de *La Revue nouvelle*, directeur de Scam.be et «conférencier invité» à l'Université Saint-Louis Bruxelles, Renaud Maes nous donne son avis à ce propos.

«De tous les concepts à la con récemment inventés par les réacs, la prétendue “cancel culture”, amalgame grossier d'épiphenomènes, est sans conteste celui qui m'emmènera le plus. Cet emmènement n'a rien de théorique: ce concept m'est servi depuis peu lorsque, exerçant mon métier de rédacteur en chef, je refuse des papiers. “J'ose espérer que le refus de mon article n'est pas un témoignage de plus de la *cancel culture...*” m'écrit un auteur. “Je prends bonne note que mon texte est *canceled*”, me déclare un autre.

Dans les deux cas, les textes qui n'ont pas été acceptés ne correspondent à aucune rubrique de la publication (hybridant très allègrement opinions et faits), contiennent des assertions énormes (sans amener de preuves) et ont été considérés par les duos de relecteurs comme impubliables dans une revue qui porte une grande attention à la rigueur argumentative et à l'évitement des simplismes et des caricatures.

Dans ce cadre, hurler à la “cancel culture” permet en réalité d'exiger la disparition de la ligne éditoriale des revues, voire de tout processus de vérification de l'information (comme les relectures), et, surtout, d'inverser la charge de la preuve: ce serait maintenant à moi de prouver que non, le rejet n'est pas “idéologique” (au sens restreint), que l'examen du texte a été le plus “objectif” possible, etc.

Ce n'est pas un hasard si Trump utilise le concept encore et encore: il lui permet d'exiger des tribunes libres, sans contestation, sans vérification de ses propos. C'est cela que nombre de ceux qui dénoncent la prétendue “cancel culture” sont en train d'exiger: un droit de dire ce qu'ils veulent comme ils le veulent partout, sans jamais devoir se justifier de leurs propos. Y compris s'ils ne

respectent rien, en particulier les standards minimaux du débat intellectuel, voire le cadre juridique et déontologique qui contrôle les publications.

Si l'on continue à faire gonfler le monstre imaginaire de la “cancel culture”, c'est l'idée même d'une ligne éditoriale qui va se trouver mise en procès et, ce faisant, la possibilité de construire collectivement une pensée complexe. Car qui dit “ligne éditoriale” dit relectures, dit rédac chef et éditeur responsable, dit comité de rédaction, et donc possibilité de dénoncer une “intelligentsia bien-pensante qui ‘cancel’ les textes avec lesquels elle n'est pas en accord”. Or la dilution de la notion de ligne éditoriale et, par conséquent, de la responsabilité éditoriale est déjà bien avancée, les quotidiens ayant en partie renoncé (on juxtapose un “pour”, un “contre” et on considère qu'on a garanti la “diversité d'information”, on publie des cartes blanches absolument infondées au titre de la liberté d'expression, on laisse des torrents de haine se déverser dans les commentaires des articles, etc.). Si l'on n'y prend pas garde, le concept de “cancel culture” peut accélérer encore ce processus... jusqu'à la disparition de ce qui fait l'essence même d'une revue.» (se)



« La laïcité, c'est la paix »

Première femme à accéder à la présidence d'un parti politique en Belgique en 1977, la pionnière Antoinette Spaak est décédée le 28 août dernier à l'âge de 92 ans. Nous l'avions rencontrée au printemps 2018, l'occasion de recueillir ses propos sur la laïcité dont elle était une ardente défenseuse: « Je suis très attentive à une expression ouverte de la laïcité. On me dit quelquefois que j'exagère, mais j'accorde une grande importance à l'ouverture morale et intellectuelle qu'est l'exercice de la laïcité. Et je suis très inquiète de la manière dont certaines personnes la considèrent comme un principe qui se referme sur lui-même, qui est hostile à la religion. C'est le contraire, nous, les laïques, sommes ouverts à toutes les religions; pas uniquement à une seule, mais à toutes. Et nous sommes ouverts à la liberté, nous sommes ouverts à l'égalité. C'est vraiment un socle de valeurs. » Auquel elle a porté une grande attention à tous les stades de sa carrière, malgré les reproches: « On m'a parfois dit que j'étais plus sévère que mon père, je crois que c'est vrai. Pourquoi cette évolution? Parce que j'avais et j'ai toujours le sentiment que la laïcité est un gage de paix, c'est-à-dire l'impossibilité d'une guerre entre religions ou politiques. Qu'il faut y être attentif partout et toujours. » (ad&ac)

Le cèdre et le flambeau

La laïcité « partout et toujours », c'est d'ailleurs le vœu du président libanais Michel Aoun, qui a récemment

appelé à changer le Liban en État laïque (ou « civil », dans une autre traduction). Il a dit être « convaincu que seul un État laïque est capable de protéger le pluralisme, de le préserver en le transformant en unité réelle ». Cette annonce, dans un pays en proie à une crise économique et politique sans précédent, a cependant été accueillie avec scepticisme, car Michel Aoun représente l'élite qui a largement bénéficié du système confessionnel et clientéliste. Une république laïque apparaît comme l'unique solution viable pour un pays connaissant une telle diversité religieuse (pas moins de dix-huit communautés religieuses y cohabitent) et miné par le confessionnalisme, pourtant longtemps considéré comme garant de la stabilité du pays. La laïcité répond aux attentes d'une grande partie de la population – surtout les jeunes – qui veut se libérer des assignations communautaires. Une lueur d'espoir pour que le Liban renaisse de ses cendres. (ad)

Où y a de la gêne...

... il n'y a pas de plaisir, ou presque! Car comme le précise le pape François dans son dernier *opus franciscus*, fruit d'entretiens avec Carlo Petrini, le fondateur du mouvement Slow Food (agnostique, écologiste et gastronome à ses heures): « Le plaisir n'est ni catholique, ni chrétien, ni autre chose, il est simplement divin. » À l'en croire, le monde aurait mal compris le message de l'Église catholique. Elle « a condamné le plaisir inhumain, brut, vulgaire, mais elle a en revanche toujours accepté le plaisir humain, sobre, moral ». Entendez du plaisir, oui, mais surtout pas trop! À propos des délices de la table, l'inconditionnel du *Festin de Babette*, cet « hymne à la charité chrétienne », y est favorable... pour autant qu'ils soient puritains. La sexualité aussi, il est pour... mais pas n'importe comment: « Le plaisir sexuel est fait pour rendre plus beau l'amour et assurer la perpétuation de l'espèce. » Reproduction et hétérosexualité, voilà des idées vieilles comme Mathusalem! Comme le souligne l'amateur de chère et de chair qui lui a tendu le micro, sous couvert de modernité, le pape « a malheureusement une tendance à revenir aux mêmes valeurs qu'avant ». De modernité, il ne reste que des miettes pour le festin de François. (ad)



La crise, une fenêtre d'opportunités

Avant la pandémie, 750 millions de personnes vivaient dans l'extrême pauvreté. Demain, ce chiffre pourrait s'élever à 1,2 milliard. Des personnes, pour la plupart, sans protection sociale, qui voient leurs revenus fondre avec la crise économique et sociale. Selon Olivier De Schutter, nouvellement nommé rapporteur spécial des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits humains, cette pandémie est un appel à changer notre modèle de développement.

Par Vinciane Colson, journaliste « Libres, ensemble » et Sandra Evrard, rédactrice en chef

En quoi consiste cette mission auprès des Nations unies ? Peut-on dire que vous êtes une sorte de lanceur d'alerte ?

Le rôle de rapporteur spécial est effectivement d'alerter les gouvernements sur leurs responsabilités par rapport aux difficultés qu'ils affrontent. Ces derniers préfèrent parfois ignorer les problèmes plutôt que de les affronter, ou ils font une description trompeuse des problèmes qu'ils ont à résoudre, de manière à orienter vers des solutions qui ont leur préférence. Mon rôle est donc de les appeler à leur devoir, de communiquer avec la communauté scientifique, les organisations de la société civile et de faire remonter vers les gouvernements les attentes qui se développent au niveau de la société, puis de traduire en propositions politiques les attentes à la fois du monde scientifique et des mouvements sociaux.

Dans votre mandat, vous avez également la défense des droits humains.

Ceux-ci semblent subir une forme de désintérêt, comment l'expliquer ?

Les objectifs du développement durable possèdent l'intérêt de proposer aux gouvernements un horizon temporel (2030) et des objectifs chiffrés qui constituent une jauge. Les droits humains ne sont pas outillés pour fixer ce type d'échéancier qui permet de juger les progrès accomplis. Je ne trouve pas cela positif pour autant; j'observe simplement que les droits fondamentaux sont remis en cause par des gouvernements qui ne les respectent pas, ce qui est inédit.

Ce mandat, vous l'endossez en période de crise. Cela a-t-il changé la perception et le travail que vous allez entreprendre ?

Oui, bien sûr. La crise socio-économique qui s'annonce à la suite de la crise sanitaire va être absolument dévastatrice. Les gouvernants ont mis beaucoup d'argent sur la table pour aider les entreprises, pour développer des pro-



© Alberto Pizzoli/AFP

Olivier De Schutter a pour mission d'attirer l'attention des gouvernements sur l'extrême pauvreté croissante.

grammes de chômage temporaire, pour aider les indépendants à franchir le cap en retardant le paiement de cotisations sociales ou d'impôts. Mais ces mesures, qui ont généralement été programmées pour la période de confinement, vont prendre fin. D'ailleurs, les gouvernements se sont très lourdement endettés et ne pourront probablement pas continuer de soutenir l'économie à bout de bras. On risque d'observer un très grand nombre de faillites, de travailleurs licenciés de manière définitive. Et malheureusement, la pauvreté va progresser dans des proportions qu'on n'avait pas vues depuis de très nombreuses années. Les impacts seront bien plus importants que ce que l'on a vécu en 2009-2010 après la crise financière. C'est un drame, mais en même temps une opportunité. Jamais je n'ai vu les gouvernements aussi attentifs à des messages portant sur le renforcement de la protection sociale, sur le soutien, notamment aux travailleurs de l'écono-

mie informelle, et il y a là une fenêtre d'opportunités qu'il faut exploiter.

La Covid a-t-elle aussi un impact sur la souveraineté alimentaire ?

L'impact de la crise sur les systèmes alimentaires est très paradoxal parce qu'on a pris conscience que nos systèmes alimentaires sont devenus très dépendants des échanges internationaux et que la fermeture des frontières est une source de fragilité. C'est évidemment vrai en ce qui concerne les chaînes mondiales d'approvisionnement, mais c'est surtout un problème de dépendance avérée à l'égard des travailleurs saisonniers agricoles. L'alimentation comme la santé sont considérées comme stratégiques, ce qui doit inciter les gouvernements à réinvestir dans les chaînes courtes et dans la production locale pour que l'on consomme davantage ce que l'on produit. Aujourd'hui, par exemple,



en Belgique, nous ne produisons pas les céréales dont nous dépendons pour la fabrication de notre pain, et les trois quarts des fruits que nous consommons sont des fruits importés, notamment d'Espagne. C'est une situation dont la crise a montré la fragilité.

Les personnes les plus touchées par la crise aujourd'hui sont celles qui n'ont aucune protection sociale. En 2012, lorsque vous étiez rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation, vous affirmiez déjà qu'il fallait une véritable protection sociale pour tous. Qu'est-ce qui bloque ?

Aujourd'hui, 55 % de la population mondiale n'a aucune protection sociale et seulement 30 % a accès à une protection sociale complète du berceau à la tombe, couvrant les allocations familiales, les indemnités de chômage, l'assurance maladie invalidité, une pension de vieillesse, etc. Le dossier prioritaire dans les mois qui viennent, sera de proposer un nouveau mécanisme international de soutien aux pays en développement pour qu'ils mettent sur pied des socles de protection sociale. Pour financer cette protection sociale, il ne faut pas des montants astronomiques. Si les pays riches donnaient une aide à hauteur de ce qu'ils ont promis, c'est-à-dire l'équivalent de 0,7 % du produit intérieur brut, allant à l'aide au développement, ça suffirait pour que les cinquante-sept pays les plus pauvres de la planète puissent garantir cette protection sociale à l'ensemble de leur population. Le problème n'est pas celui du financement, c'est un problème de volonté politique et de priorités.

On a l'impression que les gouvernements de la majorité des pays manquent d'une vision à long terme.

Il est vrai que la crise montre les nombreuses failles du système de protection sociale qui a été mis sur pied dans beaucoup de pays. Aujourd'hui, c'est l'occasion de dire aux gouvernements qu'il faut arrêter d'improviser. C'est un peu comme si l'on commençait à recruter des pompiers au moment où l'incendie se déclencheait ! Non, il faut avoir un corps de pompiers équipé, financé, pour intervenir dès le début de l'incendie et non pas envisager des solutions quand celui-ci a déjà pris toute son ampleur.

Vous plaidez aussi « Pour une transition juste » – comme s'intitule votre prochain rapport –, donc une transition qui n'oublie pas le côté écologique, la justice sociale et la justice fiscale ? Mais cette transition écologique est-elle financable ?

La question est de savoir si l'on peut se permettre financièrement de ne pas l'entreprendre cette transition écologique. C'est un financement extrêmement rentable. L'on sait que la pollution de l'air, l'accentuation des phénomènes météorologiques liés aux changements climatiques, la perte de la biodiversité auront des coûts faramineux pour nos économies. En finançant aujourd'hui l'électrification des transports et de l'investissement dans les énergies renouvelables, pour l'isolation des bâtiments, pour le soutien d'une agriculture durable qui maintienne la santé des sols et sa capacité à capter le carbone, on investit



tit dans l'avenir d'une manière extrêmement rentable, à la fois en création d'emplois et aussi de sauvegarde des systèmes dont nous dépendons. Mon premier rapport à l'assemblée générale des Nations unies, qui sera présenté le 21 octobre prochain, appelle les gouvernements à faire les deux ensembles: à la fois à opérer un verdissement de l'économie pour la transition écologique et à lutter contre la pauvreté, les inégalités. La question n'est donc pas de savoir s'il s'agit d'un bon choix économique – c'est le cas –, c'est plutôt une question de liquidités. Et avec des taux d'intérêt négatifs, comme actuellement, il faut oser cet investissement. Il ne faut pas oublier que quand un pays augmente sa dette publique pour financer ses investissements, ce ne sont pas les générations présentes qui s'endettent au nom des générations futures, c'est une partie de la population qui achète les obligations d'État, qui finance les évolutions sociétales. L'augmentation de la dette publique ne doit pas nous effrayer si elle est bien investie.

Le projet de *Green Deal* proposé fin 2019 par la Commission européenne est-il à la hauteur de l'enjeu de transition écologique et sociale ?

Il faut que le *Green Deal* soit accompagné de politiques commerciales favorisant la transition écologique dans l'Union européenne? Car cela n'a pas de sens de demander aux entreprises de changer leurs modes de production et à la population de devenir des consommateurs responsables si par ailleurs on encourage le *low cost* par des pratiques commerciales qui favorisent le dum-

ping environnemental et social. Je suis partisan du fait que dans les politiques commerciales de l'Union européenne, l'on prenne au sérieux les conditionalités environnementales et sociales, pour être cohérents et protéger nos producteurs et entreprises contre cette concurrence déloyale. Ce n'est pas du protectionnisme, mais un soutien à un mode de développement plus durable de nos partenaires commerciaux issus des pays du Sud. Et pour l'instant, je ne vois pas dans le *Green Deal* de garanties suffisantes de ce point de vue. Deuxièmement, il faudra tenir compte de la cohérence des autres politiques internes, celles des aides d'État, mais aussi de la politique agricole commune (PAC). Ce sont 58 milliards d'euros d'aides, dont une partie substantielle (deux tiers) est octroyée aux producteurs en fonction du nombre d'hectares exploités. J'attends de voir si les plans stratégiques nationaux que les gouvernements nationaux doivent présenter pour bénéficier de l'argent de la PAC, et en fonction de la réforme en cours, seront aussi appréciés à la lumière du *Green Deal*, c'est-à-dire de la transition agroécologique que la Commission européenne annonce être désirable avec sa stratégie «de la ferme à la fourchette» (*from farm to fork*) annoncée le 20 mai dernier. 

Libres, ensemble Écoutez l'intégralité de l'entretien avec Olivier De Schutter «La crise de la Covid-19, un ultime avertissement», émission radio de 28 minutes présentée par Vinciane Colson, en podcast sur www.libre-ensemble.be.







Il est marquant de constater que les mots «utopie» et «rêve» reviennent régulièrement dans les différentes contributions de ce dossier consacré à la sphère du travail. Comme si le changement, la possibilité d'une autre voie pouvaient si difficilement devenir réalité. C'est oublier que les congés payés ou la journée de huit heures relevaient également, à l'époque de leur adoption, de cet imaginaire collectif mû par une volonté d'accroître le bien-être des travailleurs. Mais aussi d'oser placer l'être humain dans d'autres cases que celles de la production ou de la rentabilité, dans le domaine de l'«essentiel». Encore faut-il d'ailleurs s'accorder sur la définition de cette étonnante notion apparue dans le cadre de la pandémie. En revanche, il règne l'impression prégnante que le monde du travail s'expérimente en mode «groggy» depuis le confinement, vis-à-vis des pertes d'emploi, des difficultés pour en (re)trouver et du fait de se sentir «bien» tant dans sa vie professionnelle que dans sa vie privée. C'est cependant ignorer que philosophes, universitaires, entrepreneurs et chercheurs possèdent plus d'une solution pour nous ouvrir de nouveaux horizons. Alors, paf, le taf ? Oui, mais non ! (se)





Titan, Hercule et les autres

Le coronavirus a engendré de nombreuses pertes d'emploi et un certain marasme économique. Mais a-t-il modifié pour autant notre conception du travail ? La plupart des médias ont court-circuité le temps du questionnement par des jugements à l'emporte-pièce relevant plus de la réaction passionnelle que d'une discussion raisonnée. Nous voudrions exemplifier cela à travers la lexie de «métier essentiel» et essayer d'esquisser quelques conditions à un changement de fond dans la conception du travail.

Par Guillaume Lejeune
Animateur - CAL/Charleroi

La valorisation par le travail est une chose naturelle. Le travail a un caractère anthropogène, ainsi que l'ont souligné Hegel et Marx. Mais tout travail ne se vaut pas au regard de notre société marquée par le capitalisme, à commencer par le travail qui est financé et celui qui ne l'est pas. Ivan Illich a très bien relevé la différence entre «travailler» et «avoir un travail». La société, en substantifiant le travail, le fait entrer dans le registre de la production. Avoir un travail, c'est disposer d'un bien mesurable, quantifiable. Aux yeux d'une société marquée par le capitalisme, seul ce type de travail, qui est rémunéré, est valorisé¹. La hauteur de la valorisation est d'ailleurs en général fonction du montant des rémunérations.

Une question de valorisation ?

En qualifiant le secteur des soins de santé, la collecte des déchets ou encore

à la distribution des colis de «travail essentiel», n'y a-t-il pas eu de la part des médias et des politiques une tentative maladroite de substituer au critère quantitatif de la rémunération un critère qualitatif ? L'expression de «travail essentiel» ne va toutefois pas de soi. D'une part, les métiers récemment dits «essentiels» (au fonctionnement de l'économie du pays) ne sont en fait aucunement «essentiels» en un sens absolu. Il n'est pas besoin d'éboueurs, d'infirmiers ou de facteurs pour faire société. Ce qu'il aurait fallu avancer, c'est que la place de ces métiers dans la société qui est la nôtre était trop peu valorisée. D'autre part, le traitement médiatique du coronavirus, en mettant en lumière des métiers trop peu valorisés sous l'appellation de «métiers essentiels», a induit indirectement une dépréciation de métiers supposés «inessentiels», contenant certes les *bullshit jobs*, mais aussi tout le secteur culturel.

¹ Ivan Illich,
La Convivialité,
Paris, éditions du Seuil, 1973.



À côté des métiers dits «essentiels», les médias et les entreprises ont fait de la flexibilité, de la capacité à se réinventer à travers le télétravail, un autre objet de valorisation. Le coût caché de cette flexibilité, c'est une certaine allégeance au «solutionnisme» numérique. En se rendant dépendant de l'outil informatique, lequel est aux mains de monopoles de plus en plus puissants, on accorde par ailleurs le nouvel impératif d'adaptation², cautionnant implicitement le présupposé selon lequel est déconnecté celui qui ne fournit pas une modification de son comportement qui soit évaluable sous l'angle du progrès technique.

Confinés dans le présent

Au vu de ces arguments, ne faudrait-il pas accueillir avec un certain recul ces vertus médiatiques attachées au monde du travail en période de Covid-19? En fait, en mettant en avant les capacités d'adaptation, qu'elles relèvent de l'héroïsme ou de la flexibilité, les médias nous confinent dans le présent. Il n'est pas anodin que toute ouverture sur le passé ou le futur, que ce soit par l'enseignement ou la culture, ait été, tout d'abord, occultée dans la gestion de la crise du coronavirus. La rentrée scolaire (en code jaune) s'est ensuite faite, en excluant le parascolaire, en renforçant le clivage entre l'école et la société, au risque de faire de l'institution scolaire le moyen d'avoir un diplôme pour entrer dans la société au lieu d'être la possibilité d'expérimenter la société en son être³. Dès l'école, on capitalise

le temps qu'on investit et on espère un retour sur l'investissement. La rentabilité prend alors le pas sur la convivialité. Si l'on n'était pas déjà dans une telle logique, comment pourrait-on concevoir que la législation appliquée aux passagers d'avion soit moins stricte que celle réservée au public d'une salle de spectacle?

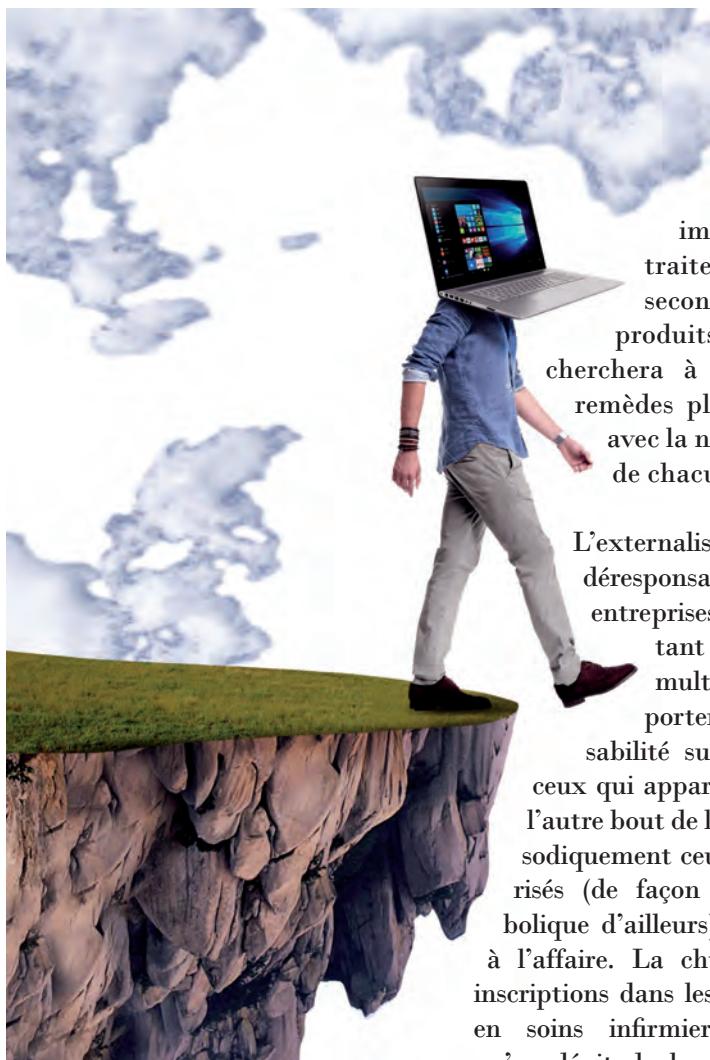
La valorisation de l'éboueur ou du caissier va de pair avec une société consumériste prise dans le présent. En effet, en mettant en avant ces métiers, on n'incite pas les gens à se tourner vers un autre type de société où le jardinage et le zéro déchet rendraient la soi-disant «essentialité» de ces métiers caduque. Par l'essentialisation de métiers, on cherche juste à pérenniser un mode de vie qui pourrait être mis à mal par la crise. On déplace le «focus», mais on ne change rien. On ne passe pas de la crise à la critique!

Réfléchir pour changer

En fait, il y a une certaine force dans l'habitude, un formatage de nos pensées qui fait que nous avons tendance à reproduire le modèle dans lequel nous sommes sans y prendre garde. Il importe d'y être vigilant. Le danger des médias ne trouve pas seulement son origine dans les *fake news*, il vient aussi du fait qu'ils reflètent plus la société qu'ils ne la réfléchissent. Plutôt que de vanter nos facultés d'adaptation à une situation de crise, ne faudrait-il pas définir par la critique un cadre adapté à même de faire du travail l'instrument de l'estime de soi et

2 Sur le sujet, voir Barbara Stiegler, «*Il faut s'adapter.*» *Sur un nouvel impératif politique*, Paris, PUF, 2019.

3 Voir Ivan Illich, *Une société sans école*, Paris, éditions du Seuil, 1971.



non seulement l'objet d'une valorisation ponctuelle ?

Changer durablement le monde du travail consistera d'abord à modifier la structure économique dans laquelle il s'inscrit. En l'occurrence, si l'on veut réformer le modèle capitaliste, il importe de réglementer la pratique de l'externalisation des coûts. Si le producteur prend en charge les frais de collecte

des déchets, il générera moins d'emballages. Si la firme pharmaceutique est impliquée dans le traitement des effets secondaires que ses produits induisent, elle cherchera à développer des remèdes plus en harmonie avec la nature biologique de chacun, etc.

L'externalisation des coûts déresponsabilise les grandes entreprises. En sous-traitant les problèmes, les multinationales font porter toute la responsabilité sur les épaules de ceux qui apparaissent à l'un ou l'autre bout de la chaîne. Qu'épisodiquement ceux-ci soient valorisés (de façon purement symbolique d'ailleurs) ne change rien à l'affaire. La chute massive des inscriptions dans les filières d'études en soins infirmiers montre bien qu'en dépit de la valorisation, peu demandent à s'investir comme sauveurs d'une société qui dysfonctionne.

Les héros d'un modèle caduc

Si les liens entre la situation de crise et l'économie capitaliste sont patents (empiétement sur les surfaces sauvages dû aux cultures intensives, libération d'agents pathogènes et propagation de ceux-ci à travers la multiplication des contacts dans le cadre du mar-



ché mondial), la solution ne réside pas dans la valorisation d'un travail de plus en plus héroïque au sein de ce modèle d'économie, mais dans l'affaiblissement (par le biais des boycotts et des réglementations contraignantes) de ce modèle et dans la promotion de modèles alternatifs comme l'économie circulaire (au moyen du *buycott* et d'une fiscalité adaptée). Comment peut-on concevoir que les compagnies aériennes ne payent pas de taxes sur le kérosène ou encore que l'agrobusiness, responsable pour une grande part de l'épuisement des ressources, n'ait pas de compte à rendre pour la dépréciation de l'environnement qu'il occasionne ? Dans un même ordre d'idées, n'est-il pas hallucinant de constater que

rien ne contraint les banques à communiquer de façon transparente à tout un chacun sur la manière dont elles investissent l'argent qu'on leur confie ?

En bref, redéfinir durablement le travail implique de valoriser les gestes écoresponsables grâce à une fiscalité repensée, de lutter contre l'obscurantisme de la finance et l'externalisation des coûts. Ce n'est qu'au prix de ces changements influant sur le cadre économique – et non en vantant l'héroïsme des travailleurs actant dans des conditions limites – que l'on pourra faire de chaque métier l'élément d'un ensemble qui apporte notre adhésion et retrouver la dimension anthropogène et sociétale du travail. 





L'entreprise, cette autre entité politique... à démocratiser

Alors que nos sociétés s'enfoncent dans une crise sanitaire, écologique, économique et démocratique, la critique est devenue plus politique¹ que jamais. Les personnes au travail témoignent d'une attente de reconnaissance depuis trop longtemps esquivée : il s'agit d'une attente de justice démocratique au travail.

Par Isabelle Ferreras

Maître de recherches du FNRS et professeure - UCLouvain

De manière cohérente avec notre idéal de vie démocratique, les personnes au travail estiment avoir un avis légitime sur les questions qui les concernent, qu'on parle de l'organisation de leur travail ou de ce que produit l'entreprise. Or, dans nos démocraties capitalistes, le fait que les décisions quant aux buts poursuivis par l'entreprise, et comment les atteindre, n'appartiennent qu'aux seuls apporteurs de capital heurte de plein fouet le sens de la justice démocratique.

Aujourd'hui, dans bien des organisations, les personnes au travail se trouvent prises au piège d'une contradiction flagrante entre l'idéal démocratique, fondé sur le principe de l'égalité, qui reste aux portes de l'entreprise, et l'organisation du champ économique, où seuls les apporteurs de capital ont le droit de prendre

les décisions – car là est le principe du capitalisme : seuls les apporteurs de capital sont détenteurs du droit politique de gouverner l'entreprise. C'est ce que les spécialistes du droit des sociétés appellent pudiquement la démocratie «actionnariale»... Les mouvements ouvriers et syndicaux se sont battus pour l'émancipation des travailleurs. L'émancipation ? À l'origine, ce terme latin nous parle de la sortie de l'état d'esclave, dans la Rome antique : c'est-à-dire l'avènement à l'état d'être libre, égal dans sa capacité à peser sur le destin du collectif et maître de sa personne.

Il est urgent de poursuivre ce projet : la planète, notre maison commune est en danger et nos espaces publics sont délégitimés, car nos milieux de vie que sont les organisations de travail sont des entités politiques encore modelées selon le

¹ Voir Isabelle Ferreras, *Critique politique du travail. Travailler à l'heure de la société des services*. Paris, Presses de Sciences Po, 2007. Il est utile de se référer aux travaux de Julien Charles (2015), d'Alexis Cuckier (2018), de Thomas Coutrot (2018), d'Isabelle Berrebi-Hoffmann, Marie-Christine Bureau et Michel Lallement (2018) qui éclairent cette réalité de perspectives complémentaires.



principe non démocratique. Celui-ci se traduit par une relation extractive vis-à-vis des humains et de la planète. Et cette situation produit des pathologies de plus en plus inquiétantes.

Relancer la démocratie industrielle

Il est donc urgent de reconsidérer le projet séculaire de la citoyenneté au travail, parfois appelée démocratie



industrielle. Voici comment reprendre ce projet: l'entreprise est bien plus qu'une «société anonyme», cet instrument juridique au service des actionnaires. En réalité, l'entreprise est devenue une véritable entité politique². Elle a d'ailleurs aujourd'hui nettement plus d'influence que la plupart des «élus du peuple». Nous savons le pouvoir croissant des entreprises – en particulier transnationales – sur nos vies quotidiennes. Au cas où nous doutierions encore que tout cela fût politique, nous savons même à présent que Facebook intervient dans nos élections.

Mais les entreprises ne sont pas seulement des acteurs politiques de par leurs actions à l'extérieur d'elles-mêmes, dans la vie de la cité. Elles sont des entités politiques internes. En effet, elles sont faites de deux parties «constituant»³: tous les jours, les apporteurs en capitaux et les investisseurs en travail débattent, se concertent, investissent, délibèrent sur la stratégie, sur la qualité, sur le juste et l'injuste des services de l'entreprise. Et à la fin de la journée? Les actionnaires décident. Seuls. Ceci a un impact important sur l'attente de justice démocratique des investisseurs en travail. À juste titre, ceux-ci ne comprennent plus pourquoi on leur demande leur avis pour élire leurs représentants au Parlement ou leur bourgmestre, tout en leur demandant d'obéir, subordonnés qu'ils sont, au *top manager* de l'entreprise. Ils veulent un travail qui a du sens. Ils attendent plus de reconnaissance. Ils veulent peser... Et dans le cas contraire, ils s'abstiendront partout. Ou se radicaliseront.

En effet, plus de septante ans après les travaux de Karl Polanyi, l'économiste Thomas Coutrot a démontré ce lien, au travers de données concernant l'ensemble de la France⁴, en examinant les résultats du premier tour des dernières élections présidentielles: les communes dans lesquelles les personnes subissent en plus grande proportion un travail répétitif, sans autonomie et sans capacité d'initiative sont aussi celles dans lesquelles l'abstention et le vote pour l'extrême droite ont été les plus élevés... Nous avons la responsabilité de nous désengager de cette voie. Ce système économique est extractif vis-à-vis des humains comme de la planète. Nous en voyons déjà les conséquences: notre planète est en train de devenir dans bien des coins du globe littéralement inhabitable, pour reprendre le terme de David Wallace-Wells.

L'essence du travail : le travailleur

Laisser la direction des entreprises aux seules mains des propriétaires des parts de la société anonyme est non seulement une injustice fondamentale faite aux investisseurs en travail, mais c'est également inefficace et inefficace. Dans une économie de services, les managers sérieux le reconnaissent: la valeur ajoutée, la capacité d'innovation proviennent de la motivation, de la créativité, de l'investissement des travailleurs. De l'enseignant à l'infirmière, de l'informaticien au pilote d'avion, de la caissière de supermarché au consultant, la diversité des fonctions de services nécessite des travailleurs pleinement investis dans leurs tâches si l'on souhaite que le client, le

2 Voir Isabelle Ferreras, *Firms as Political Entities, Saving Democracy through Economic Bicameralism*, Cambridge University Press, 2017.

3 Voir Isabelle Ferreras, *Gouverner le capitalisme? Pour le bicamérisme économique*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.

4 Voir Thomas Coutrot, «Travail et bien-être psychologique. L'apport de l'enquête CT-RPS 2016», étude DARES #217, mars 2018.

5 Voir: HOW Report, 2016.



patient ou l'usager soient satisfaits et que les missions de l'organisation pour laquelle ils travaillent soient effectivement remplies. Le mouvement des entreprises libérées en fait la preuve par des profits en hausse⁵.

Plus de soixante années après l'introduction en Allemagne de la *Mitbestimmung* – à savoir la cogestion par 50 % de représentants des actionnaires et 50 % de représentants des travailleurs composant une Chambre unique –, une formule monocamérale de gouvernement de l'entreprise qui a fait ses preuves, nous devons aller plus loin. Imposée en Allemagne de l'Ouest par les alliés au sortir de la Seconde Guerre mondiale, cette formule poursuivait l'objectif officiel de faire des concessions aux syndicats pour mieux résister au communisme. Le but moins avouable, en particulier, ironie de l'histoire, des négociateurs britanniques, était de freiner la compétitivité de l'industrie allemande. On a vu le résultat... Celle-ci, cogérée par les travailleurs et leurs syndicats, est aujourd'hui le plus puissant tissu industriel européen. Mais les travailleurs y restent le «partenaire junior» du capital, enrôlé dans les projets des apporteurs de capitaux sans avoir les moyens de se positionner de manière propre ni de valider ou non, collectivement, ces projets.

6 Ce principe est affirmé dans le texte signé par plus de 6 000 chercheuses et chercheurs paru en mai 2020 à l'occasion de la pandémie de Covid-19 dans 42 publications dans le monde. Voir www.democratizingwork.org.

faire, démocratiser leur gouvernement afin de permettre aux travailleurs de valider ou non, collectivement, les projets⁶. Dans l'histoire de la démocratisation des entités politiques, une innovation institutionnelle s'est avérée cruciale : le bicamérisme. Depuis vingt-cinq siècles, les entités politiques ont vu leur transition du despotisme d'une minorité (les propriétaires de terres, les *Lords*... ou des actions, les actionnaires) vers la démocratie passer par un «moment bicaméral». La proposition du «bicamérisme économique» consiste à soumettre la stratégie et la direction de l'entreprise, l'élection du ou de la CEO, la répartition de ses profits, bref, le choix de la mission et des fins de l'organisation ainsi que ses moyens, à une double majorité : celle des représentants des propriétaires des parts de la société anonyme et celle des représentants des investisseurs en travail. En Belgique, ils sont déjà réunis au travers de la délégation du personnel au sein du Conseil d'entreprise, composée d'élus des travailleurs sur les listes déposées par les organisations syndicales, mais cantonnés surtout à de «l'information-consultation»... En d'autres mots, on vise ici l'extension du domaine du suffrage universel pour les investisseurs en travail. Plutôt que de nous enfoncer dans la faillite annoncée de la démocratie politique face à toutes les crises en cours, nous avons la capacité d'approfondir le projet démocratique de la société en reconnaissant la qualité de citoyen aux travailleurs et en leur permettant ainsi de jouer un rôle moteur dans les défis à relever d'urgence : crises économique, démocratique et sanitaire ainsi que l'effondrement climatique.

Pour un bicamérisme économique

Il faut donc intensifier le mouvement de l'histoire. Et passer du monocamérisme au bicamérisme. Nous devons donner une réalité à la qualité de citoyen... dans l'entreprise et pour ce



Gagner sa vie : la fin d'une fiction

Prenez un salaire minimal, payez un loyer, tentez de vous chauffer, de vous nourrir et de vous soigner, le tout sans heures supplémentaires ni apport patrimonial : vous finirez le mois dans le rouge. Cela se passe en Belgique, en 2020.

Par Julie Luong
Journaliste

Parmi les histoires auxquelles on a toujours plus de mal à croire, celle-ci : le travail protégerait de la pauvreté. Bien sûr, quand on s'avance sur le terrain glissant de l'argent, tout est question de position. On est quoi qu'il en soit le riche de quelqu'un. Si l'on se fie aux données du projet Ipswich (2018)¹, financé par Belspo, la politique scientifique fédérale, le taux de pauvreté au travail serait relativement peu élevé en Belgique (4,7% en 2016 contre 9,6% en moyenne dans l'UE28). La pauvreté est ici désignée comme la présence de revenus inférieurs à 60% du revenu médian (en 2017, il était de 2 994 euros brut en Wallonie selon l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique).

Il en va tout autrement si l'on considère l'expérience des individus, la place qu'occupe la peur de ne pas finir le mois dans leur espace mental, le sentiment de marcher en permanence sur la corde raide en croisant les doigts pour qu'il n'arrive rien : ni maladie, ni séparation, ni rêves, ni projets. Fin 2019, une étude Solidaris² montrait que si

l'on entend par travailleurs pauvres les personnes qui «estiment ne pas s'en sortir, ne parviennent pas à boucler leur budget ou parviennent tout juste à le boucler», la proportion s'élève à 48% (contre 40% selon l'étude réalisée deux ans plus tôt par la mutualité). Plus interpellant encore : en deux ans, c'est la part de ceux qui ne s'en sortent tout bonnement pas qui a le plus augmenté, passant de 3% en 2017 à 7% en 2019.

Logique du capitalisme

Vie chère, salaires bas : pour Nicolas Latteur, sociologue et formateur au CEPAG (Centre d'éducation populaire André Genot) et auteur de *Travailler aujourd'hui, ce que révèle la parole des salariés*³, le paradoxe du travailleur pauvre doit d'abord se comprendre comme organiquement lié au mode de production capitaliste. «Dans ce mode de production, les pouvoirs économiques et généralement politiques organisent la paupérisation et la dégradation des conditions de vie des travailleurs dans une logique de

1 Sem Vandekerckhove, Karolien Lenaerts, Jeroen Horemans et autres, «In-work Poverty and Shifts in Work, Income, and the Composition of Households (IPS-WICH)», rapport final 2018, Bruxelles, Scientific Policy, 2018 (SP2795).

2 «Travailleurs pauvres», grande enquête Solidaris-Sudpresse, novembre 2019.

3 Nicolas Latteur, *Travailler aujourd'hui, ce que révèle la parole des salariés*, Cuesmes, Éditions du Cerisier, 2019.



maximisation de l'exploitation. La construction sociale de la pauvreté est liée à la dynamique même du capitalisme. Le fondement du capitalisme, c'est l'expropriation: les personnes ne trouvent plus autour d'elles les moyens pour produire leur existence sociale et satisfaire leurs besoins. Elles doivent donc vendre leur force de travail et trouver acquéreur.»

À cette racine du mal, il faudrait ajouter un certain nombre d'éléments conjoncturels, principalement celui d'un chômage de masse présent depuis plusieurs décennies. «Le chômage de masse fait pression à la baisse sur les salaires: quand il n'y a pas d'emploi, on accepte plus facilement des conditions de travail moins favorables», commente Nicolas Latteur. Le principe de modération salariale qui prévaut aujourd'hui – et consiste à s'aligner sur les pays avec lesquels on entretient le plus d'échanges commerciaux (France, Allemagne, Pays-Bas) quitte à sanctionner les entreprises qui l'outrepasseraient – n'arrange rien à l'affaire. «En Belgique, le salaire minimal interprofessionnel est épouvantablement bas: 9,65 euros brut de l'heure, soit 1 340 euros net par mois pour quelqu'un qui vit seul et travaille à temps plein, rappelle Nicolas Latteur. Or jusqu'à aujourd'hui, il n'y a jamais eu de majorité politique pour accéder à la revendication, portée par exemple par la FGTB wallonne, d'un salaire minimal à 14 euros de l'heure.»

Nous serions même engagés dans une logique tout à fait inverse, consistant à rejeter la responsabilité de leur salaire dérisoire sur les travailleurs eux-

mêmes. «C'est la fameuse phrase de Sarkozy: "Travailler plus pour gagner plus." Aujourd'hui, la législation favorise les possibilités d'avoir des compléments de revenus, avec le travail sur les plateformes, des heures supplémentaires ou du travail de nuit, mais on est ici dans l'"invisibilisation" des inégalités.» Autrement dit, en lieu et place de «gagner sa vie», il est légalement permis et recommandé de se tuer à la tâche. «Quand les salaires sont très faibles, les travailleurs vont privilégier des formes de travail beaucoup plus nocives comme le travail de nuit qui est mieux payé. Mais travailler de nuit, c'est perdre cinq à dix ans d'espérance de vie.» Largement documentés, les risques du travail de nuit sur la santé vont des maladies cardio-vasculaires à certains cancers, notamment celui du sein chez la femme. «Beaucoup de travailleurs ne se contentent d'ailleurs pas de travailler la nuit, mais le font pour combiner une seconde activité en journée, ce qui limite d'autant plus les heures de repos.» Infirmier-serveur, vendeuse-pigiste, ouvrier-entrepreneur, garde-malade-aide-ménagère: des doubles vies éreintantes.

Pauvres et indispensables

Sans surprise, les résultats de l'enquête Solidaris montrent que les travailleurs pauvres étaient d'abord des travailleuses (53 % des femmes qui travaillent peuvent être considérées comme pauvres), des locataires (à 62 %), des personnes travaillant à temps partiel (à 59 %) et sans diplôme d'études supérieures (à 64 %). Mais si l'on s'y arrête, on constate que ce profil «type» du travailleur pauvre,



pour être majoritaire, n'est pas non plus écrasant. 37% des personnes ayant fait des études supérieures sont des travailleurs pauvres. De même, l'obtention d'un contrat à durée indéterminée ne semble plus synonyme de rempart contre la pauvreté. Selon Solidaris, en 2019, près de 50 % des travailleurs en CDI pouvaient être considérés comme pauvres.

Il faut encore compter avec le développement massif de nouvelles formes de travail précaire, entre intérim et prestations à la demande

sous l'étandard de Deliveroo ou de Uber. «Le travailleur pauvre et le travailleur précaire sont deux profils qui se recoupent, mais sans forcément se superposer», précise Nicolas Latteur. Ici, pas de patron, mais beaucoup de pression, la peste en guise de choléra. «Ce sont des emplois dont les normes sont fortement dégradées. Les couriers fonctionnent avec un salaire à la prestation: ils assument à la fois les risques économiques s'il n'y a pas de demandes de prestation, mais aussi le matériel: entretien du véhicule, du vélo, de sa forme physique, etc.»

Mobiliser, visibiliser

Certaines formes de mobilisation collective restent





heureusement vivaces. «Dans le secteur des titres-services par exemple, un milieu très féminin, il y a une syndicalisation très forte, raconte Nicolas Latteur. Cela me semble un indicateur que ces conditions de travail suscitent une très forte résistance. Même si la répression antisyndicale est elle aussi très forte et que les travailleuses engagées en ce sens peuvent parfois se faire évincer de l'entreprise.»

Au lendemain de la crise sanitaire, la question de la rémunération croise plus que jamais celle de son adéquation avec l'utilité sociale de la tâche. Selon l'économiste et anthropologue américain David Graeber récemment disparu, moins un travail était d'utilité sociale (ce qu'il a appelé les *bullshit jobs*), mieux il était payé. Il

voyait d'ailleurs dans Occupy Wall Street, dont il fut l'un des leaders, une révolte des travailleurs du «care»: indispensables, mais exploités. «Qui définit qu'un travail est utile? Ce sont des questions politiques qui, dans une démocratie, devraient faire l'objet de délibérations collectives. Or ces délibérations sont largement absentes. Mais ce que je constate, c'est qu'au quotidien, les travailleurs visent à redéfinir la finalité de leur travail de manière informelle: certaines travailleuses de titres-services disent par exemple qu'elles ne vont pas seulement nettoyer chez les gens, mais qu'elles sont surtout le seul lien social de personnes isolées.» Exactement ce qu'on appelle «mettre du cœur à l'ouvrage» – ou comment se tenir digne au milieu de l'injustice. 





Le temps, ça se travaille

Le temps et le travail jouent depuis longtemps au chat et à la souris. La crise sanitaire de la Covid-19 a rebattu les cartes entre le couple infernal. Une occasion unique de retrouver le temps personnel perdu et de repenser le monde professionnel. Entre télétravail, partage des emplois et surtout le sens à donner à son activité. Il était temps !

Par Fernand Letist
Journaliste

Depuis mars, la crise liée à la pandémie de Covid-19 a profondément bouleversé nos vies privées comme professionnelles, avec au moins un effet positif : les Belges totalement confinés plus de trois mois à domicile ont retrouvé le temps de réfléchir. Notamment au... temps. Celui du travail, des loisirs, du repos, du bien-être. De faire le point sur l'organisation des fuseaux horaires de leurs vies. De réfléchir aussi au sens de leur activité pro. Et de la meilleure manière de reconquérir, voire de réinventer, un rapport plus harmonieux entre temps et labeur. Cette pause imposée par les circonstances sanitaires est tombée à pic. Car il était plus que... temps de s'interroger aujourd'hui, en 2020, sur le duo infernal «Temps et Travail», un siècle après la victoire syndicale qui, en 1919, arrachait au patronat les huit heures de travail par jour pour les salariés.

«À l'époque, cette étape a été capitale. Ce quota maximal de huit

heures marquait enfin clairement la différence entre le salariat et le servage ou l'esclavage, souligne Emmanuel Dockès, professeur à l'Université Lyon2 et spécialiste du droit du travail. C'était une garantie légale pour le travailleur d'être respecté ainsi que la consécration des trois "huit" : huit heures de soumission au travail, huit heures de repos et, enfin, huit heures de liberté. Un troisième tiers censé ne pouvoir être dérangé, ravi, capté par l'employeur. Un siècle plus tard, ce concept apparaît presque idyllique tant le système économique des cinquante dernières années a organisé et accentué la porosité entre temps de travail et vie privée. En échange de leur salaire, bien des salariés sacrifient leur temps personnel sans compensation...»

Sortir du champ de courses

Ce constat, nombre de personnes actives ont pu l'établir pendant les six derniers mois. Tant et si bien





Le confinement a été un révélateur et un déclic majeur. Les gens ont redécouvert et apprécié un temps retrouvé. Si bien qu'aujourd'hui, une part importante de la population manifeste une appétence réelle au “temps pour soi”.

qu'il semble désormais impensable de repartir sur le tempo passé. Et même totalement dépassé, suggère haut et fort Roland Gori, psychanalyste français très remonté contre la vie professionnelle envisagée comme un «champ de courses» et animée d'un esprit de compétition contre-productif : «Il s'est produit un bouleversement de notre vie quotidienne, dans ses rythmes, ses priorités et sa temporalité. [...] Nous avions jusqu'ici l'impression de ne pas avoir le temps, d'être constamment sous l'eau. Aujourd'hui, nous avons presque peur de nous ennuyer ! Nous sommes contraints à la perte de temps, à vivre des temps morts, et à épouser un rythme de travail plus lent. Injecter des milliards dans l'économie, accepter de faire prévaloir l'humain sur l'économie, protéger la santé des travailleurs est devenu incontournable. Il y a une recomposition dans le champ des valeurs, avec une modification des référentiels qui permettent de mieux les ordonner. [...] L'idée n'est pas tant de diminuer notre investissement dans le travail que de le foca-

liser sur autre chose que la productivité», analyse le scientifique.

Un déclic révélateur

Pour pas mal de gens ayant renoué avec les joies du temps libre et du repos ainsi qu'avec une certaine maîtrise de leur horloge personnelle et familiale, il s'agit pourtant à présent d'envisager de sensiblement moins bosser. Comme on dit, «de ne pas perdre sa vie à la gagner». Le professeur Dockès confirme : «Le confinement a été un révélateur et un déclic majeur. Les gens ont redécouvert et apprécié un temps retrouvé. Si bien qu'aujourd'hui, une part importante de la population manifeste une appétence réelle au “temps pour soi”. Cette revendication du temps libre est en hausse et va de pair avec une revendication de la diminution du temps de travail. En parallèle, tant les employés que les employeurs ont découvert l'inutilité de nombreuses tâches dont le seul résultat était une masse de temps perdu. Enfin, l'urgente réorganisation du travail imposée a aussi révélé les limites et les lacunes du système hiérarchique classique particulièrement chronophage. Cela a mis en valeur la pertinence de l'autonomie, de l'exercice d'une vraie liberté et d'une responsabilité laissées aux employés à bien faire leur travail. À leur rythme.»

Remettre les pendules à l'heure

Défenseur d'un droit du travail très progressiste, Emmanuel Dockès va encore plus loin pour résoudre l'équa-





tion temps-travail de demain. «Gardons bien à l'esprit que nous sommes dans une société du surtravail pour les uns (avec risque endémique de burn out et d'épuisement) et du sous-travail pour les autres (facteur de précarité et d'exclusion). Pour remettre les pendules à l'heure d'un monde du travail repensé, trois solutions s'imposent. Il faut tout d'abord mettre en place toutes les mesures et politiques nécessaires pour arriver à un partage équitable du temps de travail. Parmi ces mesures, il faut ensuite réduire drastiquement la durée légale du travail. Moi, je préconise seize heures par semaine en moyenne, et bien payées. Soit deux jours de travail. Ce sera tout "bénéf" pour les citoyens. Mais attention: réduire la durée globale du temps de travail hebdomadaire sans partager l'emploi ne ferait qu'aggraver

les inégalités et l'exclusion. Et enfin, il faut dissuader les heures supplémentaires en les rendant coûteuses à l'employeur.»

La proposition est certes audacieuse. Mais qui aurait prédit il y a un an que le télétravail doublerait et aurait aujourd'hui pénétré la plupart des foyers? Cette irruption a également brouillé les aiguilles du temps et pose question: le télétravail s'avérera-t-il un allié ou un ennemi de la concorde repensée entre temps et travail? La crise sanitaire de la Covid-19 a été le déclencheur d'une réflexion majeure sur l'organisation spatio-temporelle du travail tout en ouvrant grand la porte des maisons au travail à distance. Une sorte de cheval de Troie avec encore dans ses besaces quelques ingrédients hérités du modèle productiviste d'hier: flexibilité incitant





au surtravail, présence invasive dans la sphère privée, délitement des vrais contacts sociaux... De quoi questionner tout citoyen en quête de travailler moins mais mieux, un travail ayant un sens et harmonieusement adossé à un temps privé, libre et personnel.

Le travail à la maison, une porte ouverte

Le professeur Emmanuel Dockès se veut rassurant : « Heureusement, le télétravail est déjà bien réglementé dans le droit et la loi. Il pourra être facilement affiné et adapté aux nouvelles réalités. D'autre part, selon sa situation, chaque personne active trouvera son équilibre entre télétravail et "présentiel". Ce qui est sûr, c'est que le travail à distance s'installe durablement, car il plaît. Pour son gain de temps en mobilité, l'augmentation de qualité de vie, la liberté d'organisation. Et les employeurs ont compris que cela marchait, tout en réduisant les tâches inutiles et sans avoir à surveiller les salariés. Un télétravail efficace et respectueux des droits des travailleurs peut participer à créer un univers de travail partagé entre des personnes exerçant moins d'heures. »

Quant aux horaires stricts, ils en ont pris un sacré coup. La temporalité du travail devient molle et malléable comme une montre façon Dalí. Espérons-le, au bénéfice du temps libre et de l'épanouissement des individus plus qu'au profit d'un système économique toujours prêt à pressurer pour plus de producti-

La temporalité du travail devient molle et malléable comme une montre façon Dalí.

vité. Et sans retard. Le retard, en voilà un paramètre à réinventer et à relativiser, comme l'explique la philosophe Hélène L'Heuillet dans son essai *Éloge du retard*. Elle y dénonce la course après le temps et l'obsession de sa maîtrise, « exercice obligé par la société organisant le travail et le rapport au travail ». Avec comme réflexe induit « une traque des instants libres, le besoin frénétique de les occuper. Comme s'il y avait une obligation que le temps soit rentabilisé ». Découpé en horaires stricts à respecter. « Or, la parade, la soupe à cela, c'est le retard, expliquait l'auteure sur les ondes de la RTBF¹. Et il y a un art du retard, de l'informel temporel. Plutôt que d'avoir peur des retards, il faut en jouer. Le temps objectif est imposé mais lui répond un temps subjectif soucieux de revenir aux invariants de l'espèce humaine. Une reconquête du temps pour soi, et de sa gestion est engagée »... À méditer à tous les étages des entreprises. Car prendre le temps de la réflexion sur les temporalités du travail, sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ce n'est pas se mettre en retard. C'est être raccord avec son temps.

¹ « Dans quel monde on vit », émission de Pascal Claude avec Hélène L'Heuillet, diffusée le 4 avril 2020 sur la Première.



Héros un jour, dévalorisés toujours ?

Parmi les métiers les plus exposés pendant la phase aiguë de la crise sanitaire, nombre d'entre eux restent déconsidérés tant sur l'échelle salariale que dans les imaginaires collectifs. Alors que la pandémie a mis en exergue l'utilité sociale et la pénibilité de nombreuses professions sous-valorisées, penser un rééquilibrage de la hiérarchie des emplois s'impose à nous.

Par Arthur Sente
Journaliste

Dès les premières heures du confinement, le constat s'est imposé : sans le travail accompli en première ligne, on courait à la catastrophe. Durant plusieurs semaines, les soignants ont de la sorte partagé la palme de la reconnaissance avec les caissiers, les chauffeurs de tram et les éboueurs. Comme si l'utilité sociale de ces métiers se révélait soudain.

Employée de caisse dans un supermarché Lidl, Mireille¹ n'a pas boudé l'idée de voir l'image de la « petite caissière », comme elle le dit, ainsi ébranlée. « Pour une fois, on reconnaissait ce qu'était notre travail au quotidien. Avant la crise, je n'avais pas honte, mais c'est vrai que ce n'était pas très valorisant. » Il a pourtant fallu déchanter. « Aujourd'hui, c'est fini. Je ne veux pas mettre tout le monde dans le même sac, mais une grande partie des gens sont ingrats. » Les récompenses offertes par son employeur pour l'effort de guerre fourni de

mars à juin lui paraissent tout aussi décevantes : « Sept jours de congés et des écochèques. »

Mathilde Dumont, elle, a obtenu des Tickets-Restaurant. Infirmière dans un hôpital bruxellois, elle s'interroge également sur l'avenir d'un secteur en souffrance. « Depuis la haie de déshonneur (NDLR, l'accueil glacial mis en scène par des soignants pour la visite de Sophie Wilmès au CHU Saint-Pierre), je n'ai plus l'impression que l'on entend parler de la pénibilité de notre métier. » Aussi, la soudaine mise sur un piédestal de sa profession lui pose question. « Est-ce que le fait que l'on soit représentés comme des héros ne délégitime pas nos revendications ? Car dans le fond, un super-héros a-t-il besoin d'aide ? »

Une hiérarchisation injuste

Plus que le quotidien difficile de certaines professions, le confinement a mis en exergue le fait que les métiers

¹ Nom d'emprunt.





essentiels étaient bien souvent moins valorisés que de nombreux métiers ayant prouvé leur relative futilité. Ce décalage s'exprime dans les réalités salariales, avec des écarts qui continuent de se creuser², mais aussi dans la valorisation sociale de ces emplois, majoritairement féminins.

Loin d'être anodin, ce constat ébranle le sens même de notre économie, soutenait en avril l'anthropologue David Graeber, décédé en septembre tandis que nous bouclions ces lignes. «Au fond, si une économie est le système permettant de faire vivre les gens, de les nourrir et de les habiller, de les loger et même de les divertir, alors, pour la plupart d'entre nous, l'économie tournait à merveille pendant le confinement. Mais si l'économie

n'est précisément pas l'approvisionnement en biens et en services de première nécessité, qu'est-elle donc?» s'interrogeait-il dans une tribune pour *Libération*. D'après lui, notre économie glisse vers une «économie à la con», prêtant une valeur excessive à des emplois dont la raison d'être se résume à légitimer la bureaucratie et à faire grimper le PIB au détriment d'emplois essentiels à «la vie» (catégorie dans laquelle il choisit d'inclure tant l'employé d'une salle de bowling qu'un agriculteur).

Comment en sommes-nous arrivés là? Sociologue du travail, Dominique Méda (Paris Dauphine) nous rappelle que la classification des emplois est tributaire d'un lourd passé et qu'Adam Smith en son temps se coupait déjà

² En Belgique, selon Stabel, la profession de caissier est la seconde profession ayant enregistré la plus faible hausse salariale entre 2010 et 2017 (+ 8,2%). Sur la même période, le salaire moyen d'un manager dans la publicité augmentait de 20,1 %.





les cheveux en quatre pour tenter de déterminer ce que serait une hiérarchisation objective. Progressivement, «le niveau de diplôme ou d'éducation a pris une place déterminante pour fixer les tarifs, notamment au xx^e siècle dans les grilles de classification et les conventions collectives. Jusqu'aux années 1970, c'étaient ces conventions collectives qui définissaient les qualifications et les grilles de classifications». Passé ce cap, le recul de la notion de «qualification» en faveur de celle de «compétences» a néanmoins accéléré une forme de dérégulation, nous dit-elle. «Par ailleurs, le concept de rareté des talents et de nécessité de rémunérer ces derniers comme les concurrents a pris de plus en plus de place», entraînant des écarts monstres entre certains dirigeants et salariés au sein d'une même entreprise.

«Y a pas de sot métier»

La hiérarchisation des emplois est le fruit d'un imaginaire collectif figé, ajoute la chercheuse en psychologie sociale Annalisa Casini (UCL), spécialiste du secteur des soins. «On dit souvent qu'il n'y a pas de bêtes métiers, mais que des bêtes gens. Mais en réalité, il y a une représentation collective assez claire sur le fait qu'il y a des bêtes métiers.» Une émanation de notre méritocratie, en somme. «Le fait d'étudier correspond à un mérite qu'il faut valoriser. On part donc du présupposé que les métiers de service ne nécessitant pas de diplôme ne sont pas des métiers compliqués à faire et que les moins méritants s'y retrouvent. Donc, pourquoi les valoriser?»

La dévaluation sociale des métiers de service est également à mettre en lien avec l'idée qu'ils sont non productifs, dans le sens où «ils ne fabriquent pas d'objet».

La dévaluation sociale des métiers de service est également à mettre en lien avec l'idée qu'ils sont non productifs, dans le sens où «ils ne fabriquent pas d'objet». «Dès lors, bien souvent, ils deviennent complètement invisibles lorsqu'ils sont bien faits. On ne les remarque que quand ils sont mal faits. Si vous cherchez tous les jours votre enfant à la crèche et qu'il est en pleine forme, vous ne vous direz pas que c'est grâce à la puéricultrice. Mais s'il a un bleu parce qu'un autre enfant lui a donné un coup, vous remettrez en cause son travail.» Enfin, les compétences catégorisées comme féminines (et ce, même si elles sont exploitées par des hommes exerçant des «métiers de femmes») tendent à être moins considérées, comme si elles découlaient davantage de l'inné que de l'effort ou de la technique, nous dit Annalisa Casini.

Une réalité que Mathilde Dumont observe à l'hôpital, en regrettant le manque de crédit accordé à la science infirmière qui démontre pourtant que les compétences comme l'écoute et l'attention sont des techniques à part entière qui jouent un rôle crucial dans le soin: «Le gouffre entre le métier de médecin et celui d'infirmière a ten-



dance à se manifester d'autant plus fort que les infirmières posent de plus en plus de gestes médicaux autrefois réservés aux médecins.»

Un nécessaire, mais difficile rééquilibrage

Face aux constats d'injustice, des voix ont profité de la crise du Covid-19 pour prôner une réflexion de fond sur le sujet. Parmi elles, celle de Dominique Méda. « Je ne dis pas qu'il faut caler les rémunérations exclusivement sur l'utilité sociale, mais cela ne peut

pas ne pas être pris en compte», argue la sociologue. Les travaux de Eilis Lawlor, Helen Kersley et Susan Steed, trois chercheuses britanniques qui avaient déjà proposé en 2009 une méthodologie pointue pour mesurer la plus-value sociale d'un métier sur base de ses impacts indirects sur l'économie, l'environnement et la société, démontrent selon elle qu'une objectivation plus juste est envisageable.

Reste à bousculer l'ordre établi. Dans un contexte où le rapport de force ne penche pas dans le sens des travailleurs, le coronavirus aurait-il ce pouvoir? « Je crains que non, regrette Annalisa Casini. On le voit déjà maintenant: tous les propos angéliques du confinement sont partis en fumée. Les représentations collectives sont tellement ancrées que ce n'est pas une crise de trois mois qui va ébranler tout ça.» Si elle note que des professions, dans le secteur des soins notamment, vont ponctuellement bénéficier de l'effet de la pandémie pour avancer sur des revendications, la psychologue sociale préfère parler d'ajustements que de révolution. « Cette crise restructure d'une certaine manière l'organisation du métier, mais pas l'imaginaire », poursuit la chercheuse.

Cela n'empêchera pas Mathilde Dumont de continuer à manifester au sein du mouvement La Santé en lutte, convaincue qu'une revalorisation des métiers de soins passera dans tous les cas par un réinvestissement public dans le secteur. Tout en se demandant si les héros et les héroïnes d'hier ne seront pas trop vite oubliés.





Tout bénéfice pour la démocratie

Pour répondre à la question « le travail doit-il rapporter ? », la méthode élémentaire de décomposition de la formule nous permettra de préciser l’interrogation, d’entendre d’autres sons de cloche et d’envisager des réponses susceptibles de nous faire rêver d’un monde moins marchand et remis en état de fonctionnement. Que recouvre le terme « travail » ? Que signifie « rapporter » ?

Par Mathieu Bietlot
Philosophe et politologue

L’une des premières acceptations du mot « travail » renvoie au déploiement d’une force, d’un effort. Il est dès lors associé à la douleur, avec le travail d’accouchement en tant que première référence. Dans le domaine de la physique mécanique, le travail se calcule comme un transfert d’énergie causé par un déplacement de force. Le Petit Robert – avant d’en venir à l’«activité laborieuse professionnelle et rétribuée» à laquelle on pense de prime abord, mais qui n’arrive qu’en quatrième position – désigne par ce vocable l’ensemble des activités humaines orientées vers un but. L’Académie française abonde avec cette définition générale: «Labeur, application à une tâche, effort soutenu pour faire quelque chose; il se dit de l’Esprit comme du corps.»

Rangé à tous les ateliers

Compte tenu de ces différents sens, nous pouvons répondre positivement

à la question: on ne déploie pas un effort, on ne prend pas de la peine pour rien. Le travail doit donc rapporter quelque chose. Bien que nous vivions dans un monde qui réduit cette chose à du quantifiable et à du monnayable, sa compréhension se veut bien plus vaste.

Pour articuler le concept d’activité et la notion de travail, nous proposons de reprendre la tripartition de la vie active établie par Hannah Arendt entre le travail, l’œuvre et l’action¹. Le travail concerne la part d’activité humaine qui correspond au processus biologique de reproduction de la vie. Son fruit est périsable et il n’a d’autre fin que sa consommation. L’activité relève de l’*Homo laborans* et ne signe en rien la singularité humaine dans le «cosmos». Ce que rapporte le travail est aussi simple et fondamental que le maintien et le renouvellement de la vie. Nous compléterons Arendt en

¹ Hannah Arendt, «Travail, œuvre, action», trad. de l’anglais par D. Lories, dans *Études phénoménologiques*, I, n° 2, 1985, pp. 3-26 et Hannah Arendt, *Condition de l’homme moderne*, Calmann-Lévy (Pocket «Agora»), 1983, dont nous n’avons lu que des extraits.



stipulant qu'il concerne désormais l'activité qui procure un confort matériel. L'œuvre commence à hominiser l'humain en le rendant maître – et non dominateur – de la nature et de ses actes. Elle s'inscrit dans un monde de signification et de stabilité autant qu'elle contribue à le constituer. Ce monde est fait d'objets et de créations qui se distinguent du milieu naturel et l'aménagent. Elle exprime la non-naturalité de l'existence humaine, son appartenance au *monde* plutôt qu'au vivant. Son registre est celui de l'*Homo faber*. Elle apporte de la beauté, de la continuité, de la sécurité, un cadre au sein duquel les paroles et les actions peuvent laisser une trace. Hannah Arendt encense l'action comme la seule activité qui mette directement en rapport les hommes et les femmes et exprime la pluralité propre à la condition humaine. En tant que capacité à prendre une initiative, elle est toujours un commencement, elle apparaît comme un «miracle». Autant acte que parole, elle manifeste l'*Homo politicus*. Elle se caractérise par son imprévisibilité et son irréversibilité. Ce qui lui confère une certaine fragilité. Elle offre le possible, la nouveauté, l'avenir autant qu'elle révèle la richesse et l'unicité de chaque individu. Elle rend possible la démocratie, la justice, l'humanité... autrement dit, l'inestimable.

La condition de l'homme moderne range sous l'œuvre l'ensemble des objets durables dont l'objet d'art n'est qu'une déclinaison. Nous proposons de distinguer la fabri-

cation d'objet qui, avec le passage de l'artisanat à l'industrie, relève aujourd'hui principalement du travail, et l'œuvre qui concerne la créativité au sens large.

La condition du travail moderne

De nos jours, la question sociale consiste en outre à discerner travail ou *activité* et *emploi* où intervient l'idée d'utilité sociale reconnue. L'automatisation prend en charge une part croissante du travail et permet de satisfaire les besoins vitaux, la fabrication et la diffusion d'objets toujours plus nombreux en mobilisant de moins en moins d'effort humain. Il n'y a dès lors plus d'emploi lié au travail pour la majorité de la population mondiale, dite surnuméraire. En vain cherche-t-on à voiler l'impasse en inventant de nouveaux emplois, toujours insuffisants, souvent inutiles ou humiliants.

Arendt constatait déjà les bouleversements de la condition humaine que charriaient le progrès technologique, dont la perspective d'une libération de la pénibilité du travail. «C'est une société de travailleurs que l'on va délivrer des chaînes du travail, et cette société ne sait plus rien des activités plus hautes et plus enrichissantes pour lesquelles il vaudrait la peine de gagner cette liberté.»²

Nous avons vu que l'activité pouvait rapporter sur d'autres plans que le portefeuille. Regardons ce qu'il en est de la rentabilité financière dans l'économie du capitalisme cognitif, occupé à supplanter

² Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, op. cit., p. 37.



le capitalisme industriel et mercantile. Nous serons succincts et renvoyons à un entretien récent avec Yann Moulier Boutang³. Il constate la chute libre de la plus-value issue de la production et du travail tandis que la valeur monétaire s'extract à un rythme effréné de toutes les circulations et les interactions facilitées par les technologies de l'information et de la communication. Notre utilisation d'Internet comme nos faits et gestes captés par des objets connectés génèrent de l'information qui vaut mille fois plus que les services que nous utilisons ou les produits que nous achetons. Ces données nourrissent les «mégadonnées» à partir desquelles se développe l'intelligence artificielle qui se substitue au travail humain...

Toute cette richesse est accaparée par les Gafam. Si l'on ajoute la spéculation financière, bien plus rentable que l'investissement réel, on comprend que ce n'est plus le travail ni l'emploi qui rapportent de l'argent.

Distinguer pour mieux rêver

Alors, ne pourrions-nous pas imaginer un autre rapport au travail – à l'activité en général – et au revenu – à la valeur en général? Ne pourrions-nous séparer la question de la rémunération de celle de la rentabilité? La majorité de ce qui relève du travail pourrait être prise en charge par la technologie sans que cela coûte beaucoup à la collectivité. Ce qui requiert d'orienter la recherche,

³ Mathieu Bietlot, «Du vol des abeilles à la protection universelle», Smart, analyse n° 04/2020. Voir aussi Yann Moulier Boutang, *L'Abeille et l'Économiste*, Paris, Carnets Nord, 2010.



4 C'est un rêve possible et fou auquel je m'accroche depuis plus de vingt ans... cf. Mathieu Bietlot, «À l'ère du trépas du Tri-palium. Métamorphoses sociales», dans *Les Temps modernes*, n° 600, 53^e année, juillet-août-septembre 1998, pp. 57-104.

l'investissement et les bénéfices technologiques, par l'intermédiaire d'un contrôle démocratique, au service de la satisfaction durable des besoins individuels et collectifs, sans créer des solutions sources d'aliénation ni des désirs inassouvisables. Le travail confié aux robots pour une grande part et mieux réparti entre toutes et tous pour la part restante, chacune et chacun pourrait s'impliquer et se déployer dans les autres champs de l'activité humaine qui soulignent plus spécifiquement son irréductibilité à la machine: art, artisanat, sport, éducation, formation, réflexion, confrontation, participation...

Nous pourrions reconnaître à sa juste mesure la valeur non marchande, sociale, collective, émancipatrice, créative des activités humaines. Celles-ci deviendraient le support des fonctions de socialisation, de reconnaissance, de sens, d'estime de soi que l'industrialisation a amalgamé au travail et la crise industrielle à l'emploi. Les machines trimant en coulisse, les humains pourraient reprendre place et parole sur la scène publique. L'espace de la démocratie se démultiplierait à différents niveaux pour confier à la recherche et à la décision collectives toutes les questions politiques, sociales, économiques, écologiques et culturelles de ce XXI^e siècle dont on perçoit combien elles pressent et appellent des réponses inventives et comment les chaînes entremêlées du système parlementaire l'empêchent désormais de les affronter à hauteur du défi.

L'œuvre et l'action pourraient être rémunérées, en sachant qu'elles ne sont pas quantifiables, ou, mieux, être encouragées, valorisées autrement que par l'appât du gain. Les revenus liés au temps de travail nécessaire et équitablement réparti – cela tournerait autour d'une quinzaine d'heures hebdomadaires – devraient alors assurer à toutes et tous de quoi ne plus se poser la question matérielle. Comme les esprits, les plaisirs et le vivre ensemble s'épanouiraient si plus personne n'avait à se soucier de la question matérielle... Oui, nous rêvons, mais n'est-il pas temps d'avoir d'autres rêves que celui d'être riche⁴? ♦



L'urgence jeune

La hausse du chômage touche de nombreux jeunes depuis le début de la crise sanitaire. Au fil des mois, cette hausse se poursuit, et ceux-ci paient pour l'instant un lourd tribut. Doit-on pourtant parler de génération perdue ? La réponse doit être nuancée, car des solutions existent.

Par Pierre Jassogne
Journaliste

En Belgique, les organismes régionaux chargés de l'emploi ont montré qu'en Wallonie et à Bruxelles, le chômage des moins de 25 ans a bondi très nettement en un an: + 10 % dans le sud du pays, + 17 % dans la capitale. De même, le nombre de jeunes inscrits comme demandeurs d'emploi pour la première fois a connu une hausse spectaculaire: en un an, presque 30 % de plus en Wallonie, et presque 50 % de plus à Bruxelles. Des chiffres d'autant plus inquiétants que la Belgique apparaît depuis plusieurs années dans le top 10 des pays où le taux de chômage des jeunes est le plus élevé. Si le tableau est noir en Belgique, il est similaire à l'étranger. L'Organisation internationale du travail (OIT) révélait en mai que les jeunes seraient les principales victimes du marasme économique né de la pandémie de coronavirus. L'OIT appelait les États «à améliorer d'urgence leur situation», faute de quoi «nous allons devoir assumer l'héritage du virus pendant des décennies».

En attendant, il faut gérer l'urgence, même si ce sera compliqué dans les

mois à venir: «Ceux qui viennent de s'inscrire pour la première fois auront moins d'occasions que les jeunes de l'année dernière. Moins de chances, moins de stages, moins de possibilités de formation, et moins d'emplois. Ces jeunes vont entrer en concurrence avec les autres demandeurs d'emploi qui ont déjà travaillé et ont de l'expérience», expliquait Jan Gatz, porte-parole d'Actiris en juillet dernier.

De son côté, l'économiste de l'UGent, Bart Cockx estimait que près de 10 000 jeunes diplômés allaient éprouver plus de difficultés à décrocher un premier emploi. Selon lui, le contexte actuel risque fort d'influer sur leur trajectoire professionnelle et leur rémunération sur une durée assez longue. «Nous avons étudié les effets sur le parcours des personnes qui quittent l'école au moment d'une mauvaise conjoncture économique», indique le professeur d'économie. «Jusqu'à dix ans après la fin de leurs études, leurs revenus restent inférieurs à ceux des jeunes inscrits au chômage dans un meilleur contexte,



et dans certains cas, elles occupent une fonction moins favorable.» Une position moins avantageuse qui touchera différemment les diplômés que les moins qualifiés. «Pour les moins éduqués, cela se marquera par une quantité moins importante d'heures de travail, pour un salaire identique. Les plus éduqués seront, eux, obligés d'accepter des boulots moins intéressants.»

Génération sacrifiée?

L'économiste Philippe Defeyt s'est lui aussi penché sur cette problématique. Il rappelle que si l'emploi des jeunes a augmenté entre 2015 et 2019, les jeunes risquent bel et bien de subir de plein fouet la crise sociale et économique. «D'une part, les jeunes sont plus nombreux à occuper des emplois précaires : ils représentent un peu moins de 50 % des emplois en CDD et des emplois intérimaires. Des postes qui sont généralement les premiers supprimés en cas de crise économique. De l'autre, les jeunes sont surreprésentés dans les quatre secteurs d'activité les plus touchés par la crise. Quatre secteurs, représentant 35 % de l'emploi des jeunes salariés, comme l'Horeca ou le secteur culturel, par exemple.»

Pas question, toutefois, pour l'économiste de parler de génération sacrifiée. Il estime que les jeunes vont finir par trouver un emploi, mais que cela durera plus longtemps. Il y a aussi des solutions, pourtant, comme investir dans d'autres filières porteuses d'emploi telles que la construction,

l'industrie ou la logistique. «Cette crise va-t-elle faire comprendre à un certain nombre de jeunes qu'il y a des emplois et des filières délaissés culturellement, socialement à la fois par leurs parents, et par eux-mêmes, et qui offrent aujourd'hui plein de possibilités, y compris en matière d'autonomie?»

C'est le message lancé aussi par l'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi. Il y a beaucoup de secteurs qui recrutent malgré la crise, confirme Thierry Ney, porte-parole du Forem. Pour l'office wallon de l'emploi, il faut aussi casser un message négatif. Il a répertorié près de 11000 offres d'emploi qui ne demandent pas d'expérience. «Les médias ont beaucoup évoqué le chômage des jeunes, en relayant les difficultés qu'ils allaient connaître pour s'insérer sur le marché de l'emploi. On a voulu prendre le contre-pied», résume-t-il. «Malgré le ralentissement économique dû à la crise, les entreprises continuent de recruter, et dans plus d'un quart des offres, aucune expérience n'est exigée.»

Ceci dit, si l'expérience n'est pas exigée, les qualifications le sont plus souvent. Et le porte-parole du Forem d'insister : «Les jeunes qui peuvent se prévaloir d'un diplôme s'insèrent plus rapidement et durablement sur le marché du travail. D'ailleurs, les jeunes qui enregistrent le meilleur taux d'insertion dans un délai de six mois ont suivi des études.» Et à ce niveau-là, il faut casser les idées reçues : un diplôme de l'enseignement technique et pro-





fessionnel offre plus de perspectives qu'un master.

Trou noir de la protection sociale

À côté de cela, ce qui inquiète en revanche Philippe Defeyt, c'est ce que l'économiste appelle le «trou noir de la protection sociale», à savoir ces jeunes qui ne bénéficient d'aucun revenu parce qu'à peine ou pas encore sur le marché de l'emploi. «On a accepté que des indépendants qui venaient de s'installer aient accès au droit passerelle, tandis que des jeunes qui ont travaillé pendant six mois n'ont eu droit à rien comme salarié.»

La crise actuelle risque d'avoir un impact supérieur pour ces derniers. Dans l'une de ses récentes études, l'économiste analysait le «phénomène Tanguy». Depuis la crise de 2008, les jeunes ont tendance à rester plus longtemps au domicile de leurs parents. «Leur insertion prend de plus en plus de temps en moyenne. Les jeunes font des allers-retours entre des statuts, des activités, des études, des voyages, etc. Cette proportion de Tanguy a commencé à monter à partir de la crise de 2008 jusqu'en 2019, alors même que, depuis 2015, le taux d'emploi s'est amélioré et que la proportion d'étudiants n'a augmenté que modérément.» D'après l'étude, 55,9 % des 18-29 ans vivent encore chez leurs parents en 2019 contre 52,9 % en 2008. Une tendance qui pourrait s'accroître dans les années à venir. «En période de crise économique, les jeunes peuvent faire le



choix de prolonger leurs études face à des conjonctures peu favorables.»

Pour les jeunes, autant le dire, ils ont du mal à voir leurs perspectives d'avenir, mais surtout, ils n'ont pas envie d'être catalogués comme la génération Covid. Pour beaucoup, le marché de l'emploi semble bouché avec la crainte de voir leur diplôme ou leur formation moins valorisés. Certains ont perdu leur emploi durant cette période comme Cédric, 23 ans, serveur. «Le confinement est venu tout bousculer et



le déconfinement n'a rien arrangé. Depuis, j'avoue être complètement paumé.» Avec son diplôme en hôtellerie, le jeune homme a toujours eu du travail depuis trois ans. «Dans la restauration, c'est assez simple de trouver du travail d'habitude, mais là, j'ai l'impression d'être au mauvais endroit au mauvais moment. J'ai un loyer, des factures à payer, et j'ai beau aller déposer un CV chaque jour, je ne reçois aucune réponse.»

De réponse, Amandine, 24 ans, jeune diplômée en management, aimerait en avoir. «Je pose ma candidature à gauche, à droite, y compris pour des jobs alimentaires en tout genre, le temps de trouver mieux. Mais le problème, c'est que même pour ces emplois, il n'y a pas d'offres! Et les candidatures spontanées n'ont presque aucune chance d'aboutir. Toutes les entreprises contactées me disent qu'elles ne recrutent pas pour le moment.» Pour la jeune femme,

cette situation est tout simplement démoralisante. «Après des années d'études, c'est comme si nos diplômes ne valaient rien. Ce n'est pas vraiment ce que j'imaginais comme débuts dans la vie professionnelle après un master...»

Si les jeunes sont les premières «victimes» de cette crise sociale et économique, d'autres catégories d'âge vont suivre et venir grossir les rangs du chômage. «Il faut bien se rendre compte que l'essentiel de la crise va se manifester dans les prochains mois. Un certain nombre d'entre eux, probablement plus âgés et qui sont pour l'instant en activité, pourraient perdre leur emploi», termine Philippe Defeyt. Pour le moment, en Wallonie comme à Bruxelles, si l'accroissement de la demande d'emploi concerne toutes les classes d'âge, la hausse reste moins marquée à mesure que l'âge croît...





Les emplois verts à la croisée des crises

Sauvegarder la planète, gagner des emplois et réorganiser les modes de travail : ce pourrait être le triple dividende de la reconversion écologique qui s'impose pour rebâtir notre économie de fond en comble.

Par Dominique Méda
Professeure de sociologie et directrice de l'Irisso¹
Université Paris-Dauphine/PSL

La prise de conscience qu'une catastrophe écologique – susceptible de rendre tout ou partie de la Terre inhabitable – est possible à relativement court terme est de plus en plus répandue. Les récents travaux français qui montrent que le réchauffement de l'atmosphère pourrait augmenter de 7 °C avant la fin du siècle par rapport à la période pré-industrielle la confortent. Dès lors, une unique solution s'impose: tout mettre en œuvre pour ralentir, sinon stopper, ce processus et organiser nos sociétés pour leur permettre de résister à une forte hausse des températures. Cet engagement dans ce que j'appelle la «reconversion écologique»² – notamment pour souligner le caractère radical de la bifurcation à opérer – est impératif.

Cette contrainte peut se décliner de multiples manières et générer, si elle est bien menée, ce que l'on nomme parfois un double voire un triple dividende – le premier étant évidemment la sauvegarde de ce que le philosophe Hans Jonas appelle «des conditions de vie authentiquement humaines sur terre». Le deuxième dividende est

constitué par la création d'emplois que pourrait entraîner un tel processus. Ces dernières années, plusieurs estimations du nombre d'emplois créés par la transition écologique ont été réalisées. La plupart de ces projections mettent en lumière un solde net positif en matière d'emploi en 2020, en 2030 ou en 2050, qui s'explique notamment par le fait que les activités économiques à développer (isolation des bâtiments, développement des énergies renouvelables, renforcement des infrastructures et des transports en commun, agroécologie...) ont un contenu en emploi beaucoup plus élevé que celles dont il faudra(it) réduire le volume. Les travaux internationaux confirment cette tendance: le rapport de l'Organisation internationale du travail de 2018 prévoit ainsi des créations d'emplois à hauteur de 24 millions dans le monde à l'horizon 2030.

Une relance verte favorable à l'emploi

La crise de la Covid-19 a rendu l'éventualité d'une relance verte à la fois

¹ Institut de recherches interdisciplinaires en sciences sociales.

² Voir Dominique Méda, *La Mystique de la croissance. Comment s'en libérer*, Paris, Flammarion, 2013.



moins certaine (la tentation d'une relance brune, semblable à celle de 2008, est forte), mais également plus désirable, les sommes consacrées à la

réparation des dégâts engendrés par le confinement ou par l'arrêt de l'activité économique étant désormais plus proches des montants financiers



nécessaires à la transition. Avant la crise sanitaire, un certain nombre de travaux s'accordaient en effet sur l'urgence d'un investissement public d'au moins 20 milliards d'euros par an pendant vingt ans (pour la France), montant qui apparaissait colossal et inenvisageable à l'époque, mais qui semble tout à fait accessible dès lors que les plans de relance se comptent d'ores et déjà en dizaines de milliards d'euros et que les interdits qui pesaient sur l'endettement public ont été surmontés.

Les travaux de la Convention citoyenne pour le climat se sont accompagnés de la production de chiffrages estimant le nombre d'emplois qu'une relance verte serait susceptible de créer. En juillet 2020, dans l'annexe à l'important rapport du Haut Conseil pour le climat, l'Agence de la transition écologique (Ademe) a ainsi chiffré à 600 000 le nombre d'emplois qu'une relance verte dessinée par l'Institute for Climate Economics (I4CE) pourrait créer à l'horizon 2030. Mieux, une étude publiée au même moment par le WWF et le cabinet Ernst and Young chiffrait le nombre d'emplois créés ou maintenus par une relance verte entre un et deux millions d'emplois (ETP) d'ici 2022, principalement dans les secteurs de la rénovation énergétique, des énergies renouvelables, des transports écologiquement viables, de l'agriculture bio et du tourisme durable. L'étude précise que «c'est près de deux fois plus que sans soutien ambitieux fléché vers la transition écologique dans le plan de relance³». Le *policy brief* de l'OIT publié le même mois et intitulé «Covid-19 and the World of Work Jump-Starting a Green Recovery with

More and Better Jobs, Healthy and Resilient Societies»⁴ faisait montrer d'un pareil enthousiasme.

Les contraintes de la reconversion écologique

Notons cependant qu'une telle reconversion est tout sauf facile. Non seulement elle nécessite des investissements colossaux, destinés à faire diminuer drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, mais elle exige sans nul doute l'adoption de pratiques de sobriété comme le suggèrent par exemple les travaux de l'association négaWatt: le meilleur moyen de freiner nos consommations d'énergie est de ne pas en avoir besoin et de ne pas produire de watts... Elle va également entraîner, n'en doutons pas, d'intenses mouvements de main-d'œuvre, certes à l'intérieur d'entreprises, de filières ou de secteurs, mais aussi entre ceux-ci: les transferts de main d'œuvre entre les secteurs qui devront réduire leurs effectifs et ceux qui devront les augmenter ne seront évidemment pas automatique. Nous devrons tout faire pour anticiper, organiser et accompagner ces mouvements: c'est l'autre raison pour laquelle j'intitule l'ensemble de ce processus «reconversion écologique»: afin de rappeler combien nous avons échoué à mener à bien les reconversions des décennies passées et combien nous devons améliorer nos dispositifs et processus.

Nous disposons malheureusement de peu de travaux sur ces questions, qu'ils soient théoriques ou empiriques. En 2018, un rapport a été rendu par une

3 Le plan de relance proposé par le WWF s'entend.

4 Qui peut se traduire par «La Covid-19 et le monde du travail sur la voie de la relance verte avec des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, des sociétés saines et résilientes».



équipe animée par Laurence Parisot, l'ancienne présidente du Medef, qui a permis de rassembler l'ensemble des études sectorielles disponibles faisant le point sur les projections d'emploi, les différents types d'emplois susceptibles d'être créés et les éventuels mécanismes d'accompagnement. Ces travaux devraient évidemment être prolongés et affinés. Ils devraient permettre de rendre effective ce que divers auteurs, mais aussi les syndicats, notamment la Confédération syndicale internationale, ont appelé une transition juste, c'est-à-dire dont les conséquences négatives ne pèsent pas sur certains segments de la population.

Le climat contre le chômage

Mais un triple dividende est possible. D'abord si nous parvenons à civiliser le processus de reconversion en évitant aux travailleurs et aux travailleuses de passer par la case chômage. D'autres solutions sont aujourd'hui en débat: l'association One Million Climate Jobs propose d'organiser une forme de service public du climat qui embaucherait les personnes privées d'emploi du fait des fermetures de secteurs condamnés pour les mettre dans ceux de la transition écologique. Certains auteurs évoquent la mise en place d'une garantie de l'emploi, définie nationalement et exercée par les territoires, qui permettrait d'employer dans les filières vertes les personnes à la recherche d'un travail. Dans le manifeste⁵ que nous avons écrit avec Isabelle Ferreras, Julie Battilana et neuf autres collègues, nous suggérons le déploiement d'un tel dispositif en même temps que la

«démarchandisation» du travail. Il s'agit de réorganiser en profondeur le monde du travail de manière à donner aux apporteurs de travail la même place dans la décision que les apporteurs de capitaux. Un tel mécanisme de cogestion serait de notre point de vue de nature à changer drastiquement non seulement les conditions concrètes d'exercice du travail, mais également les processus et le contenu mêmes de la production. Raison pour laquelle nous envisageons ces deux éléments comme les circonstances nécessaires, mais non suffisantes à la dépollution de la planète. Qu'il s'agisse d'une sorte de bicaméralisme ou de nouvelles formes de production plus coopératives, ce qui importe est que cette reconversion écologique pourrait être l'occasion d'une réorganisation fondamentale des modes d'exercice et du contenu du travail dans nos sociétés.

Gageons qu'en raison des normes sociales et environnementales dans lesquelles nous devrions désormais enserrer le PIB ainsi que de la démocratisation et de la démarchandisation du travail, les emplois nombreux issus de la relance écologique et de la relocation de la production pourraient permettre également une forme de «désintensification» du travail et donc une sortie du fort malaise qui y a été constaté ces dernières décennies. Certains verront dans un tel projet une pure utopie sans lendemain. Comme nous tentons de le démontrer, il est pourtant légitime et sérieux de penser qu'«une autre voie est possible»⁶. 

5 «Il faut démocratiser l'entreprise pour dépolluer la planète», tribune collective parue dans *Le Monde*, publiée dans le Monde daté du 16 mai 2020

6 Titre du livre qui vient de sortir en poche: Éric Heyer, Pascal Lokiec et Dominique Méda, *Une autre voie est possible. Vers un modèle social-écologique*, Flammarion, coll. «Champs actuels», 2020 (1^{re} édition 2018).



Paf, le taf ?





Contre la haine, le combat universaliste

Frédéric Potier est, en France, délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah). Il vient de publier un petit livre, « La Matrice de la haine », fruit de son expérience à la tête de cette structure et en même temps proclamation de son attachement aux principes hérités des Lumières.

Propos recueillis par Philippe Foussier
Correspondant en France

Qu'est-ce donc que cette délégation interministériel dont vous avez la charge ?

C'est une institution récente. La Dilcrah a été créée en 2012 dans le cadre du ministère de l'Intérieur. En 2014, elle a été rattachée au Premier ministre, renforçant ainsi son caractère interministériel. Elle est le «bras armé» de l'État pour défendre les valeurs de la République contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT. Cette dernière dimension a été ajoutée à ses missions en 2016. Nous travaillons donc avec tous les ministères, même si principalement sont concernés l'Intérieur, l'Éducation, la Justice et la Culture. La Dilcrah bénéficie d'un budget annuel de 6,5 millions d'euros, qui nous permet notamment de financer près de 1 000 initiatives ou opérations de lutte contre ces haines par an. Nous ne sommes donc pas seulement dans l'incantation et le rappel des principes, nous agissons directement ou

indirectement sur le terrain par le biais d'actions concrètes.

Quelles sont précisément les actions menées ou soutenues par la Dilcrah ?

Nous pouvons par exemple soutenir le travail réalisé par des institutions qui entretiennent la mémoire face au racisme, comme le Mémorial de la Shoah ou le Camp des Milles mais aussi des tournois de foot, des débats culturels, et nous intervenons aussi nous-mêmes directement par exemple dans la formation initiale ou continue des policiers, des gendarmes, des magistrats ou du personnel pénitentiaire. Et nous saisissions la justice de tous les faits que nous pouvons répertorier et qui justifient une riposte.

Le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT ne connaissent pas de frontières. Existe-t-il des structures comparables ailleurs, en Europe notamment ?



Apriori, il n'en existe qu'en Allemagne. Je travaille très régulièrement avec mon homologue allemand, le délégué fédéral Felix Klein, dont le périmètre d'action ne couvre cependant que l'antisémitisme. Il existe également, au niveau de la Commission européenne, deux missions, l'une contre le racisme, l'autre contre l'antisémitisme, confiées à des « coordinateurs ».

La Dilcrah a développé ses actions pour lutter contre la haine sur Internet. Quelle est la réalité de ce phénomène ?

*Nous assistons à une massification considérable des messages de haine sur Internet. Chaque jour, ce sont des millions de contenus qui circulent et qui nécessitent que nous puissions adapter nos moyens de lutte. L'Allemagne s'est d'ailleurs dotée d'une loi de régulation des réseaux sociaux qui permet d'obtenir le retrait sous vingt-quatre heures des contenus en question. J'ai soutenu une telle évolution législative en France, mais le texte de loi présenté au Parlement a été largement censuré par le Conseil constitutionnel. J'en prends acte mais la question reviendra. Nous ne pouvons pas seulement dépendre du bon vouloir des plateformes numériques ni recruter des centaines de magistrats pour surveiller les contenus et entreprendre des actions. Inévitablement, ce sujet se pose au niveau européen et j'espère que le *Digital Services Act* actuellement en discussion à Bruxelles pourra déboucher à terme sur une disposition commune à l'ensemble de l'Europe.*

Comment analysez-vous le mouvement né de l'affaire George Floyd aux États-Unis ?

Je vois cette mobilisation comme une aspiration à l'égalité, à la justice et à la dignité. La force de ces images nous fait comprendre la sensibilité aux discriminations, partagée bien au-delà des seuls États-Unis. Dans nos sociétés qui, globalement, progressent vers davantage d'égalité des droits, les écarts constatés par rapport aux valeurs proclamées deviennent de plus en plus insupportables. Bien sûr, dans ces mouvements, il existe des groupuscules qui poussent un agenda



Frédéric Potier : « Il faut refuser les assignations qui renforcent les préjugés. »

DR



© Filippo Monteforte/AFP

Engageons-nous pour les droits humains universels. Pensons à René Cassin, à Robert Kennedy, à Aimé Césaire, à Albert Camus, à Nelson Mandela !

politique bien éloigné de la grande majorité des citoyens bien intentionnés. Il faut se méfier de ceux qui veulent plaquer la vision et l'histoire américaines sur la société française. Nos histoires, les pratiques de nos polices ne sont pas les mêmes et il faut le dire. Mais il faut aussi que l'histoire de la France, à travers l'esclavage ou la colonisation par exemple, soit honnêtement relatée, que rien ne soit occulté. La République a été abolitionniste et elle a aussi été colonisatrice. Elle a ensuite accompagné la décolonisation. Des efforts de pédagogie demeurent nécessaires pour faire partager cette mémoire commune. Il ne faut pas cesser de dire que la République est un idéal et que ce n'est pas parce que cet idéal n'a pas été atteint que les valeurs qu'elle incarne ne sont pas bonnes. Au contraire, il est d'aut-

tant plus nécessaire de se battre pour que cet idéal progresse. Ce n'est pas parce que la démocratie est imparfaite qu'il faut y renoncer.

Dans votre livre, vous consacrez un chapitre à ce que vous nommez l'«orbanisation» du monde. Que mettez-vous dans ce concept ?

Nous assistons à une offensive de la part de courants extrémistes, identitaires, xénophobes, souvent adossés à des considérations religieuses et qui proposent des solutions simplistes à des situations complexes en désignant – toujours – des boucs émissaires. Le dirigeant hongrois Viktor Orbán est très représentatif de cette évolution, préoccupante pour nos démocraties. Je considère qu'il faut écouter attentivement ce que disent



ces dirigeants, les prendre au mot, car quand ils en ont la possibilité, ils appliquent en effet leur programme. Regardez ce qui se passe actuellement en Pologne avec ces zones «LGBT-free». C'est la traduction en actes de ce type de discours.

Cette évolution au profit de régimes rétrogrades est-elle inéluctable ?

Nous avons collectivement cru que les acquis de la démocratie, de l'état de droit, de l'égalité des droits, étaient irréversibles. Nous n'avons pas mené le combat culturel, exercé un militantisme de terrain pendant qu'en face ces courants, eux, accomplissaient ce travail. Ces offensives sont restées longtemps sans répondant. C'est d'ailleurs un sujet qui concerne l'Europe dans son entier. On a trop longtemps privilégié une construction européenne technocratique et non fondée sur des valeurs, on n'a pas cherché à donner suffisamment de sens à cette construction. Il faut y remédier. La crise sanitaire peut nous en donner l'occasion. Il faut la saisir.

Vous insistez dans votre livre sur l'approche universaliste qui est la vôtre dans la lutte contre tous les racismes et les discriminations. Pour quelles raisons ?

Le combat contre ces phénomènes, en effet, ne doit pas se faire au nom de minorités ou de groupes. Quand on nie les droits d'une personne à raison de ses origines ou de ses orientations, on nie des droits qui doivent bénéficier à tous. Il n'y a pas besoin d'être noir, juif ou homo pour être opposé

aux discriminations qui peuvent s'exercer sur des personnes victimes de haine. De la même manière qu'on n'avait pas besoin d'être directement concerné par la peine capitale pour lutter contre elle hier, ou pour être opposé à la torture même si on ne la subit pas soi-même. Les combats doivent se mener au nom de droits universels. Il faut refuser les assignations qui confortent les préjugés, le communautarisme, le repli. Il est dangereux d'enfermer et de réduire les personnes à leur couleur de peau ou à leur orientation sexuelle comme le font les courants identitaires, qu'on trouve désormais autant à l'extrême droite que dans l'ultra-gauche.

Vos insistez sur le legs des Lumières. Est-il menacé ?

Oui. L'universalisme ne relève pas d'une pensée «bisounours». C'est un projet ambitieux, émancipateur, pour lequel des générations se sont battues, précisément contre les idéologies d'exclusion ou de haine de l'autre. Engageons-nous pour les droits humains universels. Pensons à René Cassin, à Robert Kennedy, à Aimé Césaire, à Albert Camus, à Nelson Mandela! Ces grandes figures se sont mobilisées pour faire progresser les droits de tous; elles devraient davantage nous inspirer, nous servir de modèles pour lutter contre des courants qui nourrissent cette «matrice de la haine» et qui minent les fondements de la démocratie. Je me définis en effet comme un social-démocrate humaniste, universaliste, déterminé à combattre les fléaux que sont la xénophobie, les crispations identitaires et la peur de l'altérité.



Frédéric Potier,
La Matrice de la haine, Paris,
Éditions de l'Observatoire-Fondation Jean Jaurès, 2020,
140 p.



Virus et migrations : l'impossible protection¹

La pandémie de Covid-19 a remis en évidence l'urgence de définir des stratégies précises pour contrôler les mouvements des personnes dans le contexte mondial. La question des réfugiés, qui a toujours été au centre de ce débat, est cependant passée au second plan, à la suite d'un changement prévisible des priorités dans les agendas gouvernementaux. Aux portes de l'Europe, les migrants continuent toutefois à être entassés dans les structures d'accueil qui traversent une crise aux proportions tragiques.

Par Alessandro Mazzola, postdoctorant - Guildhall School/Uliège et Marco Martiniello, directeur du Centre d'études de l'ethnicité et des migrations - ULiège

Quel est l'impact de l'urgence Covid-19 sur la question des réfugiés ? Comment concilier les directives de distanciation sociale avec la réalité des centres d'accueil et, par extension, des autres contextes d'enfermement collectif ? Quel effet la pandémie peut-elle avoir sur les relations entre les migrants et les non-migrants, relativement aux pratiques de solidarité qui ont émergé depuis l'été 2015 mais également aux attitudes et aux actions hostiles envers les migrants et les réfugiés ?

La fragilité de l'UE

La pandémie a mis en évidence les fragilités et les divisions qui minent la gouvernance de l'Union européenne, en particulier sur les questions liées à la mobilité des personnes. Les pays se sont renfermés sur eux-mêmes

alors que les contrôles des frontières intérieures et extérieures ont été rapidement intensifiés. Au moment où l'on recensait en Italie les premières infections et les premiers décès dus au coronavirus, la Turquie s'engageait dans un conflit géopolitique avec l'Europe en ouvrant ses frontières, poussant des milliers d'individus vers les camps de transit des migrants en Grèce. La réaction d'Athènes sur le terrain et les timides pressions diplomatiques de l'UE ont freiné Ankara après deux semaines de tensions aux frontières.

Les îles grecques proches de la catastrophe

L'arrivée du virus en Europe a coïncidé avec un pic de tension maximale dans les cinq îles grecques de la mer Égée qui abritent au total près de

¹ Cet article a été initialement publié sur www.theconversation.com sous l'intitulé « Le Covid-19 brise les fragiles solidarités avec les réfugiés » et est reproduit ici dans une version mise à jour par les auteurs et avec l'aimable autorisation de *The Conversation France*.



© Grigoris Siamidis/NurPhoto/AFP

L'arrivée du virus en Europe a coïncidé avec un pic de tension maximale dans les cinq îles grecques de la mer Égée qui abritent au total près de 42 000 demandeurs d'asile.

42 000 demandeurs d'asile. Les milliers de migrants amassés dans le camp de Mória, le principal *hotspot* sur l'île de Lesbos, et dans les autres centres ont vu leurs conditions de vie, déjà terribles, s'aggraver fortement. Les tentatives de suicide et les accidents mortels se sont succédé sans discontinuer. La Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE) du Parlement européen a lancé un appel à la Commission pour l'évacuation du camp de la population à haut risque. Certains, comme le photojournaliste allemand Michael Trammer, ont dénoncé également des attaques qui auraient été menées par des groupes d'extrême droite à l'encontre des

migrants, mais aussi des humanitaires et de la presse. Ces groupes seraient aussi appuyés par d'autres, venus d'Europe continentale. Après cinq ans de pression croissante, une partie de la population locale s'est retournée contre les migrants. Des manifestations d'hostilité ont eu lieu au sein de la même société qui avait fait preuve d'une grande solidarité lors de la crise de l'accueil en 2015. L'île de Lesbos est représentative de l'amplitude de la tragédie que vivent les migrants en Europe. D'autres pays présentent des cas non moins problématiques à travers le monde et requièrent une action urgente comme à la frontière du Bangladesh ou des millions de Rohingyas sont en danger.



Des mesures sanitaires inapplicables

Les réglementations en matière de santé et de distanciation sociale adoptées dans la lutte contre le Covid-19 se sont révélées totalement inconciliables avec la réalité des lieux d'enfermement, comme en témoignent les émeutes dans les prisons italiennes au cours desquelles plusieurs détenus ont perdu la vie. Ces événements ont mis en évidence un phénomène plus large concernant l'application des réglementations anti-contagion dans des lieux surpeuplés, où une éventuelle explosion du virus pourrait générer un nombre catastrophique de décès. Ces lieux comprennent bien évidemment les centres collectifs destinés aux migrants en Europe, qu'il s'agisse des centres de transit ou de rétention administrative (CRA) qu'on appelle parfois les «centres fermés».

Afin de faire face à l'urgence sanitaire découlant de la propagation de la contagion par le Covid-19, les institutions étatiques ont, sans surprise, renforcé les actions pour limiter les arrivées de nouveaux migrants. Les institutions chargées des questions migratoires en Belgique ou en Allemagne, par exemple, ont décidé de ne plus enregistrer de nouvelles demandes d'asile pendant le pic de la pandémie.

Entre-temps, les appels et les mobilisations en faveur de la régularisation des migrants en situation irrégulière, y compris ceux qui sont en détention, se sont poursuivis. Des centaines de

migrants enfermés dans les CRA françaises ont entamé une grève de la faim. Des associations syndicales et humanitaires ont soumis une requête au gouvernement italien afin de garantir le droit à la santé des dizaines de milliers de migrants en situation irrégulière employés dans l'agriculture. Le seul pays qui a effectivement adopté des principes de solidarité a été le Portugal, qui a accordé une régularisation temporaire aux migrants qui attendaient que leur demande soit traitée.

Raréfaction des pratiques de solidarité

Ces appels et mobilisations ont montré que le principe de solidarité à l'égard des migrants et des réfugiés, au moins dans la société civile, repose encore sur des bases solides. Cependant, l'urgence du coronavirus et l'application des règles de distanciation sociale ont souvent conduit à la disparition des pratiques de solidarité directe qui ont caractérisé la crise de l'accueil de 2015-2018. Ces pratiques s'étaient souvent transformées en actions de soutien fondamentales, structurées et durables. Les centres d'accueil autour desquels les mouvements citoyens s'étaient développés, comme la plate-forme BXLRefugees, créée pour aider les demandeurs d'asile et les réfugiés en Belgique, ont été fermés pendant longtemps au monde extérieur, et n'ont pu que récemment réactiver partiellement leurs activités. Plus vulnérables, plus isolés et moins visibles, les mineurs non accompagnés ont également été fortement touchés par la raréfaction des pratiques de solidarité de la société civile.



Alimenter la peur collective

Comme l'a montré l'exemple grec, l'extrême droite n'a pas perdu de temps pour exploiter la peur collective du coronavirus, pour relancer ses idées xénophobes et le principe de la protection des frontières nationales. C'est le cas par exemple de Viktor Orbán, à qui le Parlement hongrois a accordé des pouvoirs quasi illimités pendant la pandémie, qui a directement accusé les migrants de la propagation de la contagion. Dans la même veine, Donald Trump a toujours parlé de «virus étranger» depuis le début de la crise.

En Italie, non seulement les médias d'extrême droite, mais aussi une partie du journalisme *mainstream* ont rouvert l'un des thèmes populistes les plus porteurs dans le débat sur les migrations contemporaines, c'est-à-dire le rôle présumé des ONG dans la facilitation du trafic de migrants. Tout comme lors de la crise de l'accueil en 2015-18, certains politiciens et leaders d'opinion se sont empressés d'accuser les ONG, les pointent aujourd'hui du doigt comme étant peu investies ou détachées face à l'urgence qui a touché les hôpitaux. La réalité est pourtant autre, comme l'a montré le cas d'Emergency, organisation largement impliquée dans le soutien à la première ligne de soins.

Hiérarchisation sociale et xénophobie

Aux niveaux national et local, les stratégies pour faire face à l'épidé-

mie de Covid-19 ont inclus une augmentation progressive des mesures de contrôle individuel, comprenant même une intervention directe de la police pour contenir et sanctionner les personnes qui ne respectent pas les mesures de confinement. Au pic de la pandémie, on a dénombré des centaines de milliers de contrôles quotidiens dans toute l'Europe, tant aux frontières que dans les rues des villes. Ces restrictions sont maintenant souvent accompagnées de manifestations de dissidence publique, comme dans le cas de Berlin en août dernier.

Aux yeux de millions de citoyens soumis à l'énorme stress de ces derniers mois et à la peur d'un nouveau confinement, toute violation des directives visant à contenir la contagion est considérée comme inacceptable. Toute dérogation à la circulation, qu'elle soit internationale ou locale, est perçue comme un privilège au détriment de la sécurité nationale. Les réactions négatives dans le cas où de tels priviléges seraient accordés aux migrants sont malheureusement concevables. Le risque est de voir se polariser les principes de hiérarchisation sociale et d'égoïsme nationaliste qui font référence aux slogans «La France d'abord», «Prima gli Italiani» ou «Britain first», pour ne donner que quelques exemples. Toute urgence ou catastrophe qui contraint et contraindra encore des individus à migrer est vue comme moins urgente et moins importante que celle qui nous a poussés à changer notre mode de vie pour lutter contre la propagation du virus.



« Ça ne fait que commencer ! »

Médecins, épidémiologistes, virologues, biologistes se succèdent dans les médias. L'expert scientifique semble avoir retrouvé la confiance et l'écoute des gouvernements et de l'opinion, nous rassurant par moments, nous alertant à d'autres. De quoi s'interroger sur la place des sciences dans la société et sur la nécessité de réactiver le sens commun, selon la philosophe Isabelle Stengers.

Propos recueillis par Vinciane Colson, journaliste « Libres, ensemble » et Amélie Dogot, secrétaire de rédaction

On n'a jamais vu autant de scientifiques sur les plateaux TV. Est-ce qu'on assiste à un retour en grâce de la science, de la confiance envers les scientifiques ? Une tendance à opposer peut-être à la méfiance vis-à-vis des autorités politiques ?

Nous vivons une période exceptionnelle. Les politiques n'ont actuellement que les experts et le ministère de l'Intérieur comme interlocuteur pour guider leurs actions et mettre en place des législations d'exception. Les experts détiennent un savoir. Mais que savent-ils en fait ? Ils sont un peu dépassés comme tout le monde, puisque le coronavirus est nouveau. On ne cesse de découvrir que ce virus est capable de choses que l'on ne soupçonnait pas au préalable. Les experts comblent un grand vide, mais ils l'occupent vaille que vaille. En France, la question est couplée à celle de l'honnêteté. On ne demande pas toujours à l'expert français d'être honnête. Quand il prodigue

ses conseils, le politique lui demande de faire des recommandations sur une base scientifique. Ce recours à la science est moins présent en Belgique. Les experts belges font souvent preuve d'honnêteté et d'humour – qui colle bien avec la tradition belge –, tandis qu'en France, la science a été portée aux nues et est à présent remise en doute par le public. Il faut dire qu'ils ont entendu des experts s'envoyer des noms d'oiseaux au nom de la science ! En Belgique, les experts ont réglé leurs désaccords sans une telle violence, avec plus de douceur... Ils n'ont pas toujours de réponse infaillible à apporter aux questions que soulève la pandémie, mais parce que la science est censée pouvoir tout expliquer, ils se trouvent en quelque sorte obligés de répondre. Citons l'exemple, en France, des fameux essais cliniques [destinés à tester des molécules pour lutter contre le coronavirus, NDLR]. Ce que l'industrie pharmaceutique et l'administration attendent, c'est de savoir si un médicament est efficace pour guérir et



Isabelle Stengers,
« Réactiver le sens commun. Lecture de Whitehead en temps de débâcles », Paris, La Découverte, 2020, 208 p.



s'il devra être remboursé. Ils attendent le « verdict de la science » pour être fixés. Or un essai clinique ne doit pas être appréhendé comme expérimentation scientifique dont l'enjeu est de savoir si l'on a trouvé la bonne question. Ici, en l'occurrence, la question est mauvaise, car la guérison n'est pas seulement une affaire de molécule. Elle implique une dimension de confiance, voire de croyance éventuellement. Quand on interroge les experts en attendant qu'ils répondent par oui par non, on mutilé la question. Les épidémiologistes, eux, utilisent des modèles, et ils savent qu'il suffit de changer un paramètre pour que le résultat change. Il est bon que le public soit confronté avec le fait que la science ne peut pas fournir de réponse à toutes les questions, et encore moins quand celles-ci sont mauvaises.

N'est-il pas utile aussi de rappeler que le doute fait partie du processus scientifique également ?

Si l'on s'interroge sur la guérison, on peut se mettre à douter de la perti-

nence des tests cliniques. Les nouvelles molécules n'empoisonnent-elles pas le corps ? Mais parce que cette question est la seule admise, dans ce cas-ci, le doute est malvenu. Dans le domaine des sciences expérimentales comme la physique et la chimie, le doute est le cœur du processus : c'est parce qu'une proposition résiste aux premières objections des collègues que ces derniers en arrivent à être convaincus. Il s'agit d'une entreprise collective, et douter, c'est faire son boulot. Le scientifique n'est pas sceptique par essence : c'est par rapport à une proposition qui l'intéresse que son doute est vital. Ce qui prime, c'est de savoir si on se pose une bonne question ou si l'on est dans l'artefact. Lors de l'épidémie d'Ebola, on s'est rendu compte qu'il fallait absolument faire venir des anthropologues parce que les mesures de prévention de l'épidémie ne prenaient pas en considération certaines réalités telles que les rites funéraires.

Vous enappelez à réactiver le sens commun. Qu'entendez-vous par là ?



© DR

Isabelle Stengers mène un combat intellectuel pour une refondation des rapports sociaux et biologiques.



Le scientifique n'est pas sceptique par essence : c'est par rapport à une proposition qui l'intéresse que son doute est vital.



© Thibault Savary/AFP

Le sens commun n'est pas facile à définir, même si de nombreux philosophes se sont penchés dessus. Les scientifiques l'emploient d'ailleurs comme le « gros bon sens ». Avec sa théorie de la relativité restreinte, Albert Einstein est allé à l'encontre du sens commun : deux événements se produisant au même moment pour un observateur donné peuvent en fait se produire à des instants différents pour un autre observateur. Un collectif, une communauté, voire une civilisation peut faire sens en commun dès lors qu'elle accepte les questions dans toute leur diversité et qu'elle cultive l'imagination. C'est être capable de se dire « je pense ainsi, mais je peux comprendre que l'autre pense autrement », sans le juger, sans argumenter, mais en trouvant des solutions ou des propositions qui viennent de ces diversités. Les scientifiques qui pensent pouvoir régler cette crise sanitaire parce qu'ils possèdent le savoir sci-

tifique qui s'y rapporte manquent de sens commun : ils n'ont pas été rendus sensibles à toutes les autres questions, à tous les autres types d'intérêts qu'une même situation peut susciter.

Les militants anti-OGM incarnent un exemple d'activistes qui ont réussi à réactiver ce sens commun. Comment ont-ils procédé ?

Ces militants sont parvenus à mettre les experts en porte-à-faux. Au lieu de privilégier un type d'objections fortes ou un type d'arguments, ils se sont rendus sensibles à ce qui allait arriver aux paysans, à ce qui allait arriver aux droits de propriété intellectuelle, c'est-à-dire aux brevets, à la question de la résistance des mauvaises herbes, à tout ce qui s'articule autour de l'agriculture. Ils ont produit un intérêt nouveau pour d'autres formes d'agriculture telle que l'agroécologie. Ils ont suscité l'intérêt de nom-



breux citoyens en leur fournissant de la matière à penser autour d'une question: quelle agriculture voulons-nous ? La réflexion continue et résulte de ce «penser ensemble» qui fait le lien entre l'agriculture, les modes de production et notre rapport avec la vie. Une matière à penser où des priorités divergentes se rencontrent et se respectent.

Le monde d'après, différent, qui en a fait rêver beaucoup pendant le confinement semble déjà oublié. On est vite revenu au monde d'avant, à la normale. Comment pourrait-on s'inspirer de ce qui a été opéré par ces activistes anti-OGM pour repenser ce monde différemment ?

Les activistes n'ont pas oublié. Ils savaient que la relance de la croissance serait la priorité. Si un changement intéressant doit avoir lieu, cela doit se faire avec la puissance de l'imagination positive des gens. Aucun miracle ne s'est produit. Mais se contenter de dire «on est déçus», enterrer les idées, les besoins et les protestations qui ont germé dans la tête de ceux qui ont eu le temps de penser, se dire: «C'est fini, on va fermer la parenthèse et revenir à avant» n'est pas envisageable. On va continuer parce qu'on n'a pas le choix, parce que derrière les épidémies – ce ne sera pas la dernière –, il y a le dérèglement climatique qui va en s'aggravant. D'une manière ou d'une autre, ce qui a été imaginé pendant la période de confinement reviendra autrement dans l'avenir. Faire sens en commun va devenir vital dans la lutte contre la croissance, contre le *business as usual*. Ceux qui ont obtenu,

arraché, imposé le droit d'exploiter la Terre ne vont pas se laisser faire. Tout sera fait pour diviser l'opposition, pour que les mesures prises ne mettent pas en danger la croissance. Dans cette période de grosses turbulences, on n'a pas le droit de dire «l'occasion est manquée, on continue comme avant». On doit dire: «Ça ne fait que commencer!»

C'est aussi une manière de donner un peu d'espoir aux jeunes ?

On n'a pas de réponse simple à leur apporter parce que ce sont eux qui vont être menacés par toutes les divisions. Nous ne serons plus là pour le voir. La manière dont les jeunes ont répondu aux appels de Greta Thunberg est un bel exemple de ce vers quoi on doit aller. L'idée n'est pas de rassurer les jeunes, mais d'essayer de trouver des manières de faire sens en commun qui puissent les aider dans cet avenir. Les propos de la jeune Suédoise sont très forts : «Vous nous trahissez ! Pour qui vous prenez-vous ? Comment osez-vous ?» Gilles Deleuze disait que, contrairement à la culpabilité qui empoisonne, la honte est parfois un très grand motif d'action. Cette honte de ce que nous avons fait au monde, je veux en hériter parce qu'elle fait penser et agir.

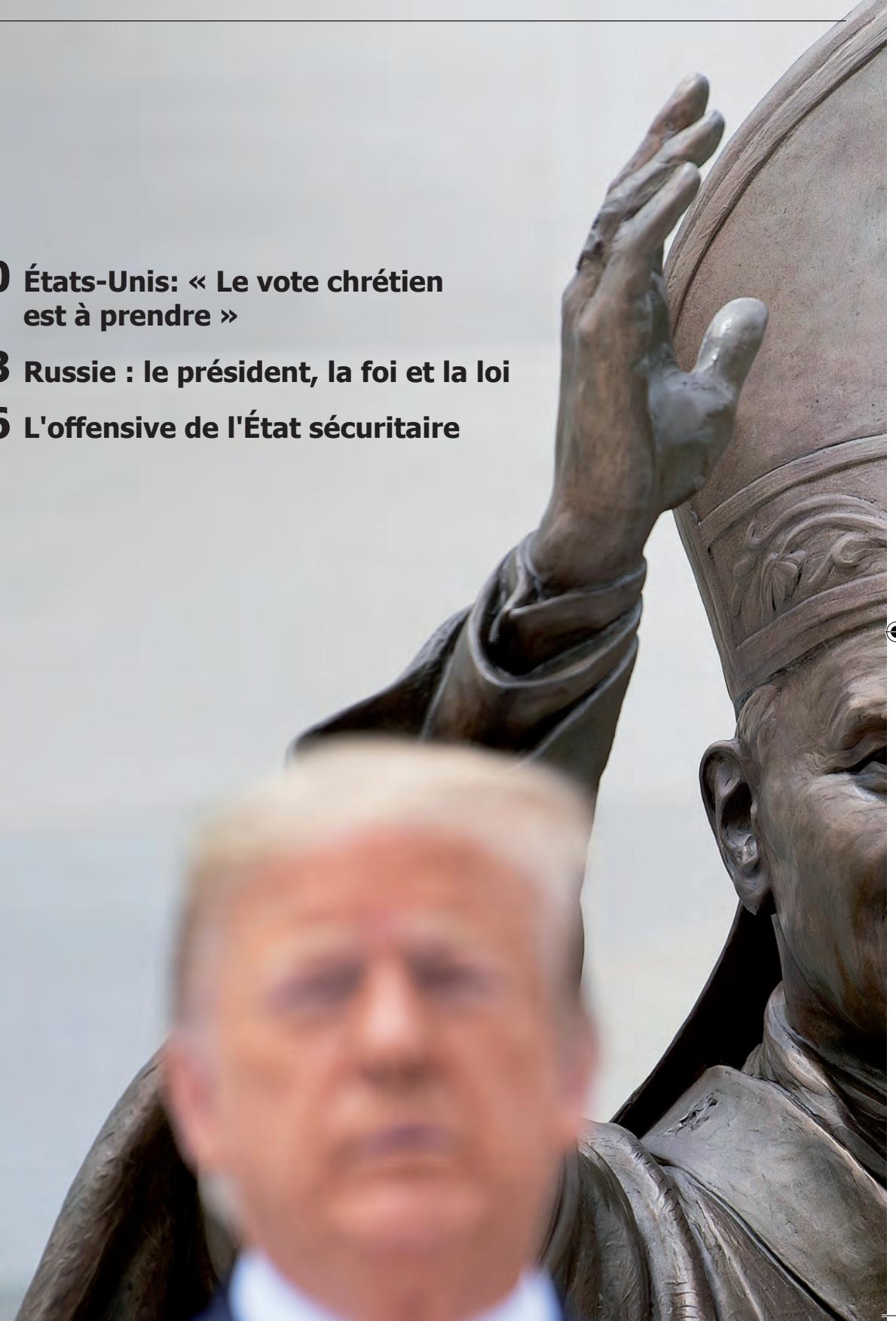
 Écoutez l'intégralité de l'entretien avec Isabelle Stengers «La science a-t-elle repris ses droits ?», émission radio de 30 minutes présentée par Vinciane Colson, en podcast sur www.libresensembles.be



60 États-Unis: « Le vote chrétien est à prendre »

63 Russie : le président, la foi et la loi

66 L'offensive de l'État sécuritaire







États-Unis : « Le vote chrétien est à prendre »

Derrière les images d'actualité sur les violences policières et les protestations du mouvement Black Lives Matter, une autre ligne de front se dessine dans la campagne électorale américaine, autour de l'enjeu du « vote chrétien ».

Par Jean-Paul Marthoz
Journaliste

Les États-Unis restent l'un des pays les plus religieux au monde. Plus de 70 % des Américains se définissent comme chrétiens, mais surtout, leur religiosité est beaucoup plus intense. Selon un rapport du Pew Research Center, deux tiers des chrétiens américains disent prier tous les jours, contre 9 % en Allemagne. Et les leaders religieux, des télevangelistes aux évêques catholiques, sont beaucoup plus présents dans les débats publics.

Même si la proportion des *nones* (sans religion spécifique, athées ou agnostiques) est passée de 16 % en 2006 à 26 % en 2019 et que les *millennials* (la génération née dans les années 1980-1990) semblent s'écartier inexorablement des églises et des temples, le christianisme continue à fournir des bataillons électoraux décisifs, car les populations plus âgées votent plus que les jeunes.

Une nation unie sous l'autorité de Dieu

Donald Trump a fait du vote des croyants un axe majeur de sa cam-

pagne. Son premier objectif est d'assurer la loyauté du vote évangélique blanc (25 % de la population). En 2016, il avait capté plus de 80 % de ses électeurs. Avec une condamnation de l'avortement, mais aussi un discours anti-science, qui s'inscrit dans l'anti-intellectualisme et le créationnisme prêchés dans les *mega-churches* et sur les puissantes chaînes de télévision évangéliques. Avec un appui sans réserve à l'État d'Israël, comme on l'a vu ces derniers mois avec le déplacement de l'ambassade américaine à Jérusalem et la promotion d'un «plan de paix» qui correspond à l'agenda annexionniste des partis israéliens les plus conservateurs. Les chrétiens sionistes, qui voient en Israël l'acteur clé de leurs prophéties apocalyptiques sur le retour du Christ à la fin des temps, irritent les Juifs américains libéraux. Mais Donald Trump n'en a cure, car c'est parmi les *Liberal Jews* qu'il suscite le rejet le plus radical: plus de 70 % d'entre eux votent pour le Parti démocrate.

Sa deuxième cible est l'électorat catholique (21 % de la population).



© Nadia Ferroukh/Hans Lucas/AFP

Plus les croyants sont pratiquants, plus ils voteront Trump.

Longtemps l'un des piliers du Parti démocrate – qui, avec John Kennedy en 1960, donna à l'Amérique son premier président catholique –, ce vote s'est de plus en plus déplacé vers le Parti républicain. En partie parce que les Irlando- ou Italo-Américains sont largement sortis de la pauvreté et ont lâché le Parti démocrate, jugé désormais « trop socialiste ». En partie aussi parce qu'ils se sentent plus proches du *Grand Old Party* qui, bien qu'il fut celui du président antiesclavagiste Lincoln, s'affirme de plus en plus comme le représentant de la « tribu blanche ». Hostiles aux programmes de discrimination positive, opposés à l'immigration hispanique et musulmane, un certain nombre de ces électeurs catholiques sont

proches du national-populisme à la Steve Bannon (l'ex-conseiller catholique ultra de Donald Trump) et l'*alt-right*, dont la version la plus extrême débouche sur le suprémacisme blanc.

Malgré ses très mauvais scores au sein des communautés noire et hispanique (celle-ci est majoritairement catholique et démocrate) en raison de ses positions sur l'immigration ou les soins de santé, Donald Trump cherche même à mordre sur ces électorats par le biais de la religion, en se présentant comme un adversaire de la légalisation de l'avortement et en adoptant une attitude ambiguë à propos des droits des LGBT, deux sujets qui mobilisent les factions les plus conservatrices de ces deux com-



munautés généralement acquises aux démocrates.

Donald Trump pourra-t-il de nouveau capter une majorité des chrétiens blancs ? Lors de ce scrutin, les enjeux «éthiques» (avortement, euthanasie, mariage pour tous) apparaissaient moins présents que lors d'élections précédentes. Mais le décès le 18 septembre de la juge libérale Ruth Bader Ginsburg a changé la donne. Donald Trump a de nouveau l'occasion de nommer un(e) membre de la Cour suprême qui réponde aux attentes du «vote chrétien», ce qui peut l'aider à ressouder et remobiliser son électorat de *Bible-thumpers* (marteleurs de la Bible) évangéliques et de catholiques attachés aux «évêques de Jean-Paul II», majoritaires au sein de la Conférence épiscopale.

Le vote évangélique lui semble acquis, mais celui des catholiques blancs, qui avaient voté pour lui à 60 % en 2016, «est à prendre», comme le note la revue jésuite *America*. Son adversaire Joe Biden est issu d'une famille ouvrière irlandaise et sa vision du catholicisme social, ancrée dans le bien commun, semble répondre aux angoisses suscitées par la crise du coronavirus et la peur d'une implosion de l'Amérique. Personnellement opposé à l'avortement, mais fidèle à la ligne *pro-choice* de son parti, il offre moins de prise aux attaques de la droite républicaine *pro-life*. Partisan de la séparation entre l'Église et l'État, il est également plus en phase avec les nouvelles générations hostiles à l'empêtrément des Églises sur leur vie privée. Lié à l'«*Establishment* raisonnable», il ras-

sure aussi cette partie de la population qui s'inquiète des attaques présidentielles contre les institutions et par son mépris des alliances historiques avec les démocraties libérales occidentales.

«Le pécheur qui apporte le Salut»

Rien n'est gagné, toutefois, car plus les croyants sont pratiquants, plus ils votent Trump. Cette réalité apparaît paradoxale dans la mesure où l'actuel président, né dans une famille presbytérienne, proche aujourd'hui des «évangéliques de la prospérité», est sans doute l'un des moins religieux de l'histoire des États-Unis, l'un de ceux aussi dont la vie privée et le comportement personnel tranchent le plus outrageusement avec les prescrits de la «majorité morale». Mais il bénéficie d'une stupéfiante indulgence auprès des leaders religieux, car, note l'éminent sociologue Todd Gitlin, il est vu comme «le pécheur qui apporte le Salut», incarnant «la sainteté potentielle du péché».

Son machisme, son sexism et son hostilité à l'égard des minorités renvoient également à la *Great America* d'avant, lorsque le christianisme traditionnel, fondé sur le patriarcat et la domination blanche anglo-saxonne, était incontesté. Au-delà de la gestion de la crise du coronavirus, de la Cour suprême ou de la Loi et de l'Ordre, l'issue du vote dépendra aussi de cette question identitaire lancinante au sein d'une «communauté blanche» pour qui la religion se confond avec la vision nostalgique de l'*America First* et surtout de la *White America First*, brandie par Donald Trump.



Russie : le président, la foi et la loi

Appel aux «valeurs traditionnelles», à la religion, homophobie d'État, supériorité de la Constitution sur le droit international... Si la loi fondamentale proclame toujours que la Fédération de Russie est un État laïque, elle évoque aussi désormais la «foi en Dieu» comme héritage. D'autres amendements, constituant un socle de valeurs conservatrices, ont été récemment introduits dans cette Constitution, qui autorise Vladimir Poutine à prolonger le nombre de ses mandats présidentiels.

Par Aude Merlin
Chargée de cours en science politique - ULB

«Je propose d'introduire un amendement à la Bible, afin d'y faire figurer Poutine.» Pour qui a suivi l'actualité politique et constitutionnelle du printemps et de l'été 2020 en Russie, cette blague, qui a circulé sur les réseaux sociaux au moment du «vote populaire» organisé fin juin, début juillet, résonne de façon particulière. Elle croise, dans une formule condensée, ce qui représente sans doute les deux éléments les plus importants de ce changement constitutionnel, validé, selon les chiffres officiels, par un «oui» des électeurs à hauteur de 77% : d'une part, la «remise des compteurs à zéro» (*obnulenie*) du nombre de mandats présidentiels pouvant être exercés consécutivement par une même personne, ouvrant donc la voie à deux possibles mandats supplémentaires pour Vladimir Poutine à la présidence russe (jusqu'en 2036) et, d'autre part, l'introduction de Dieu dans la Constitution. Le miroir que propose cette

plaisanterie renvoie également à la personnification du pouvoir et à une forme de chassé-croisé entre le spirituel et le temporel.

Alors que la Fédération de Russie est définie comme un «État laïque» à l'article 14 et que, d'après cet article, «aucune religion ne peut s'instaurer en qualité de religion d'État ou obligatoire», un article sur les «mille-naires» de continuité historique de la Fédération de Russie valorise «la mémoire de nos ancêtres qui nous ont transmis des idéaux et la foi en Dieu». D'autres amendements ont été introduits, allant de la définition du mariage en tant qu'union exclusivement entre un homme et une femme, à l'affirmation de la primauté de la Constitution russe sur le droit international, en passant par le renforcement des prérogatives du Conseil de sécurité et du Conseil d'Etat de la Fédération de Russie ou par la mise



en valeur de la langue russe comme «constitutive de l'État».

Un texte fondateur rattrapé par la réalité

En 2001, en 2003 et en 2005, le président Poutine avait assuré qu'il n'avait aucunement l'intention de modifier la Constitution. En 2008, il avait d'ailleurs ajouté que s'il pensait «que le format totalitaire était l'idéal pour [notre] État», il aurait changé la Constitution. Que doit-on dès lors comprendre de cette réforme constitutionnelle? Le bouquet d'amendements introduits en 2020 se cristallise dans un changement constitutionnel qu'en réalité un maillage législatif avait déjà préfiguré au fil des années précédentes, en même temps qu'une pratique politique.

La question des valeurs peut, précisément, être analysée sous cet angle. En effet, un arsenal législatif adopté en juin 2013, dont une loi pénalisant les «offenses au sentiment religieux des croyants», avait déjà posé une balise dans cette direction. En amont, l'affaire des Pussy Riot – un groupe de jeunes punkettes ayant organisé une performance au sein de l'église du Christ sauveur à Moscou en scandant notamment «Marie, mère de Dieu, chasse Poutine!» avait également montré l'influence potentielle de l'Église orthodoxe. Le commissaire aux droits de l'homme Vladimir Loukine avait plaidé en faveur d'une réaction clémence, qualifiant leurs actes de «polissonnerie». Mais trois des jeunes femmes ont été condamnées à deux ans de colonie pénitentiaire pour «van-

dalisme et incitation à la haine religieuse», après que l'Église orthodoxe eut lancé une pétition pour qu'elles soient jugées pour ce second fait.

Par ailleurs, après son retour à la présidence en 2012, Vladimir Poutine a développé une narration de la spécificité russe et de ce qui, au Kremlin, est qualifié de «démocratie souveraine». Le mariage homosexuel, légal dans plusieurs États membres de l'Union européenne, et la question LGBT de façon plus générale ont été brandis comme marqueurs par excellence de la «décadence» des démocraties occidentales. En 2013, une loi pénalisant, littéralement, «la propagande sur les relations sexuelles non traditionnelles à l'égard des mineurs» a été adoptée par la Douma. En 2020, un clip clairement homophobe a été diffusé pour inciter les électeurs à aller voter. En phase avec l'Église orthodoxe qui avait présenté dès 2006 un panel de «droits de l'homme orthodoxes» alternatifs à la définition universaliste des droits humains, le Kremlin forge un socle de valeurs traditionnelles et conservatrices censées faire de la Russie un pôle civilisationnel à part entière.

Singulariser le destin de la Russie

La primauté donnée à la Constitution russe face au droit international s'inscrit également dans la tendance déjà à l'œuvre. La Constitution russe de 1993, texte inspiré des Constitutions américaine et française, consacrait certes la victoire politique d'un Boris Eltsine. Si elle donnait de fortes prérogatives à l'institution présidentielle, elle affirmait néanmoins les principes



© Alexandr Kryazhev/Sputnik/AFP

Il y a quelques années, les Pussy Riot, avait organisé une performance au sein de l'église du Christ sauveur à Moscou en scandant notamment « Marie, mère de Dieu, chasse Poutine ! ». Acte ici parodié sur une affiche à Novosibirsk.

démocratiques, la séparation des pouvoirs, et le respect des droits et des libertés. Il s'agissait d'une période d'émergence d'une Russie indépendante, dans le sillage de la perestroïka de Gorbatchev puis de l'effondrement de l'Union soviétique. La Russie proclamait son adhésion aux grands principes démocratiques et son désir de rejoindre la communauté internationale. Elle devenait membre du Conseil de l'Europe en 1996, ratifiant alors la Convention européenne des droits de l'homme. Or, en 2015, une loi a conféré à la Cour constitutionnelle russe la possibilité de déterminer, sur demande du président ou du gouvernement fédéral, si une décision d'un «organe international pour la protection des droits humains et des libertés», tel que la CEDH, était contraire à la Constitution russe et donc «non applicable». L'article 79 reformulé s'inscrit dans cette tendance: singulariser la Russie

et la rendre indemne face à l'influence éventuelle d'organes internationaux dont elle fait pourtant partie.

Après deux guerres de Tchétchénie particulièrement meurtrières, une dégradation continue de la situation des droits et des libertés en Russie avec une réduction de l'espace dévolu à la libre expression, les amendements introduits dans la Constitution en 2020 entérinent les évolutions politiques récentes et des pans législatifs déjà présents. Ils dessinent aussi un programme pour les années à venir. Si tout ce qu'a fait l'homme peut être défait, ces amendements inscrivent néanmoins dans le texte une feuille de route, que certains internautes résumaient par l'affirmation suivante: «Avant, Poutine était le garant de la Constitution; maintenant c'est la Constitution qui sera la garante de Poutine.»



L'offensive de l'État sécuritaire

Citoyens éborgnés, tabassés ; manifestants matraqués, gazés ; Gilets jaunes, grévistes, militants soumis à des violences policières qui s'amplifient cette dernière décennie partout dans le monde, en France en particulier : c'est au travers du recours de plus en plus massif aux armes dites non létales (lanceurs de balles de défense, gaz lacrymogène, grenades, matraques...) que l'économiste et politologue Paul Rocher analyse le tournant sécuritaire actuel.

Propos recueillis par Véronique Bergen
Écrivaine

Sur fond d'une crise socio-économique qui mine et menace la République française, on assiste au virage autoritaire d'un État qui use de plus en plus de pratiques offensives antidémocratiques. Dans votre essai sur les armes dites «non létales», d'une argumentation implacable, vous montrez que le choix de doter les forces de l'ordre d'armes dites non létales s'inscrit dans un projet politique : mettre fin aux mobilisations, aux contestations sans (trop) tuer. Quels sont les mécanismes de l'escalade de la violence étatique que vous avez repérés ?

Depuis quelques années, on assiste à une montée considérable du nombre de personnes blessées – parfois mutilées, voire tuées et toujours traumatisées – par les forces de l'ordre en France, et ailleurs. Les armes non létales sont au cœur de ce phénomène. Omniprésentes dans les manifestations, elles font également l'objet

de critiques suggérant leur mauvaise utilisation par les forces de l'ordre. On a vu fleurir les articles interrogeant la légalité de tirs de balles en caoutchouc, la proportionnalité de coups de matraque, la nécessité de saturer un espace avec du gaz lacrymogène. D'autres insistent sur des changements de doctrine du maintien de l'ordre. Aussi salutaire qu'elle soit, cette attention médiatique inédite envers la violence de l'État se limite à la surface d'une logique plus profonde d'escalade de la violence. Pour comprendre cette logique, il faut examiner la manière dont l'arme façonne le comportement de ses utilisateurs. Lorsqu'on s'éloigne du techno-optimisme pour questionner les effets réels des armes non létales on débouche sur un constat frappant : au lieu de garantir un maintien de l'ordre plus éthique, la simple disponibilité de ce type d'armes conduit à la brutalisation du maintien de l'ordre. Si en plus



Parce que les conséquences d'un tir sont présentées comme anodines, les forces de l'ordre dégagent avec d'autant plus de facilité.

de ce mécanisme le gouvernement demande de la «fermeté» aux forces de l'ordre, l'escalade de la violence s'accélère encore plus.

L'utilisation massive de la répression policière s'avance comme un moyen pour intimider les mouvements sociaux. Parler d'armes non létale alors qu'elles sont potentiellement à même de tuer, c'est user d'un terme qui euphémise et masque la vérité. Pouvez-vous développer la dialectique paradoxale entre usage d'armes non létale et exacerbation de la brutalité étatique ?

La qualification d'une arme non létale constitue une pièce centrale dans la brutalisation du maintien de l'ordre. C'est en suggérant la non-létalité que le recours à l'arme est considérablement facilité: parce que les conséquences d'un tir sont présentées comme anodines, les forces de l'ordre dégagent avec d'autant plus de facilité. À titre d'exemple, en France, entre 2009 et 2018, le nombre de tirs au LBD 40 (le lanceur de balles de défense, NDLR) a été multiplié par 480 pour atteindre le chiffre vertigineux de 19071 – d'après les statistiques officielles qui sous-estiment le phénomène. De plus, pour exploiter au maximum les

avantages tactiques que ces armes offrent, les forces de l'ordre sont incitées au tir précoce. Sans surprise, le nombre de civils blessés a fortement augmenté. On se retrouve donc devant ce paradoxe où l'arme censée garantir un maintien de l'ordre plus doux génère son contraire.

Vous interrogez la quasi-impunité des policiers, l'absence dans la majorité des cas de violence policière (la mort du militant Rémi Fraisse, la mort de Steve Maia Caniço lors de la fête de la Musique, la mort de Zineb Redouane à Marseille, les mains arrachées, les éborgnements...) de sanctions administratives et pénales. Pouvez-vous analyser le problème de l'impunité et la manière dont les gouvernements tendent à criminaliser les manifestants, à dépolitisier leurs revendications en les englobant sous le terme de «casseurs» ?

Ces deux phénomènes sont liés. Les sanctions à l'encontre de policiers violents sont extrêmement rares, ce qui de fait encourage des comportements violents. Mais le problème touche aussi la base: les policiers se couvrent entre eux. En face, les manifestants ont bien compris que l'explosion du recours aux armes non létale impose une certaine préparation – ce qu'on peut appeler l'autodéfense populaire – pour minimiser les risques de santé: foulards, masques, lunettes, casques, banderoles renforcées... Autant d'objets dont le port a été généralisé en quelques années en réaction aux violences policières. Or, c'est précisément à partir de ces objets



que les forces de l'ordre identifient les «casseurs». Dépolitiser ainsi des mobilisations permet d'une part aux gouvernements d'éviter de faire face aux revendications exprimées, et d'autre part aux forces de l'ordre de justifier le recours croissant à la brutalité. Autrement dit, on inverse cause et effet au prix de la santé de centaines de milliers de manifestants et au détriment de la liberté d'expression, car un corollaire de la hausse des violences policières est bien de dissuader la population de revendiquer dans la rue.

Vous convoquez Antonio Gramsci, sa théorie du pouvoir, à savoir que le pouvoir pour se perpétuer

a besoin d'un consentement actif des gouvernés et de la coercition, d'un flic dans la tête et d'un flic omniprésent. En analysant les moyens par lesquels l'État cherche à justifier sa domination, Gramsci nous donne les armes pour renverser la classe dominante. Dans leur volonté de faire plier les mouvements sociaux, les États aux abois ne dissimulent plus trop la violence dont ils usent. C'est bien le symptôme d'une panique des dirigeants de perdre le contrôle, leur hégémonie ?

Le grand apport théorique de Gramsci consiste effectivement à souligner que l'hégémonie repose toujours simultanément sur le



© Benjamin Guillot-Moueix/Hans Lucas/AFP

Depuis quelques années on assiste à une montée considérable du nombre de personnes blessées – parfois mutilées, voire tuées et toujours traumatisées – par les forces de l'ordre en France, et ailleurs.



consentement et la force. Selon les périodes historiques, l'équilibre entre les deux varie : typiquement, à cause de la hausse des inégalités inhérente au projet néolibéral, ce dernier dispose d'une base sociale plus étroite que le projet fordiste. La conséquence en est que les quarante dernières années ne correspondent pas à un tsunami néolibéral qui aurait tout emporté. Notamment en France, nombreux ont été les moments d'hésitation des dirigeants politiques face à la force de la contestation populaire. Dans cette optique, la généralisation des armes non létale représente une tentative de gérer cette contestation par un recours croissant à la force qui ne dit pas son nom. Toutefois, ce recours diminue encore plus l'adhésion active aux politiques gouvernementales et transforme la question des violences policières en sujet politique majeur. Pourtant, les États persistent et se préparent à un recours encore plus massif à la violence. Entre 2012 et 2017, la France a quasi doublé son stock d'armes non létale. La force fait partie de l'hégémonie, mais lorsqu'elle prend une place tellement prépondérante, elle fragilise clairement la reproduction de l'ordre établi.

Comment envisagez-vous pratiquement la création de commissions populaires chargées de contrôler l'usage des armes non létale ?

Le contrôle populaire de l'armement est une proposition pour diminuer le niveau de violences policières. Elle vise à remplacer un modèle

La généralisation des armes non létale représente une tentative de gérer la contestation par un recours croissant à la force qui ne dit pas son nom.

qui a échoué, à savoir que des gouvernements introduisent des armes qualifiées de non létale par leurs fabricants. La société civile est la grande absente dans cette équation. Après l'interdiction des armes dont l'expérience des dernières années a démontré la létalité, une commission composée notamment de représentants du mouvement social pourrait être chargée d'émettre un avis contraignant sur chaque nouvelle arme. Cet avis reposera sur le principe de précaution et prendrait en compte le fait qu'une arme n'est pas un pur outil technique, mais entraîne des pratiques particulières qui s'imbriquent avec les caractéristiques du groupe qui les utilise. La commission pourrait aussi produire un rapport sur l'état réel des blessures par armes non létale qui servirait de base pour des réparations payées par les fabricants et l'État. Le contrôle populaire de l'armement peut être un premier pas vers une société plus apaisée, mais il faut garder à l'esprit que, fondamentalement, aucune issue définitive à la violence n'est possible tant que persistent les conditions sociales qui lui ont donné naissance.



Paul Rocher,
«Gazer, mutiler,
soumettre.
Politique de l'arme
non létale», Paris,
La Fabrique, 2020,
200 p.



72 Derrière les images
en noir-jaune-rouge

74 Zainab Fasiki contre
la culture de la honte





Derrière les images en noir-jaune-rouge

En donnant à voir notre pays à travers une foule de représentations iconographiques, l'expo «La Belgique dans tous ses états» permet au visiteur d'aiguiser son sens critique : quelle réalité historique se cache derrière ces images ? Et que disent-elles sur notre présent ?

Par Alexis Doutain
Rédacteur

Chaque État véhicule un lot de signes et de symboles. Ces supports confèrent aux peuples des signes d'appartenance ou, pour reprendre l'expression de François Burdeau, professeur d'histoire du droit à l'Université de Paris II-Panthéon, «ce par quoi il leur [est] offert de rêver leur unité». Le drapeau fait bien sûr partie de ces signes et symboles tout comme l'hymne national et la devise de l'État. D'autres comme Marianne et son bonnet phrygien, ou encore le coq en France; Columbia et l'Oncle Sam mais aussi l'aigle (pygargue à tête blanche) aux États-Unis sont des exemples connus. Étudier ces représentations – même quand elles ne sont pas officielles – permet de découvrir un pays et surtout l'évolution de la façon dont il est figuré à travers le temps. C'est à ce travail que s'est attelé Eric Van Den Abeele, commissaire de l'exposition et auteur du livre éponyme à propos de la Belgique.



«La Belgique dans tous ses états»

Exposition à voir au Mundaneum (Mons)

> 18.04.2021

collection personnelle, mais aussi du Mundaneum lui-même, de la Bibliothèque nationale (KBR), du musée de la Vie wallonne, disposé en sept sections correspondant aux périodes qui ont marqué l'histoire de la Belgique: ainsi démarre-t-on avec la marche victorieuse de la Belgique vers son indépendance (1787-1830) pour enchaîner avec le rejet de la domination hollandaise à l'Union sacrée (1830-1913), poursuivre avec «une Belgique héroïque et sublimée» (1914-1918) avant d'aborder la reconstruction et la montée des extrêmes (1919-1939), puis de s'attarder sur l'occupation, les compromissions et la libération (1940-1945), le passage de la Belgique unitaire à la Belgique fédérale (1946-2013) et enfin en arriver à la Belgique d'aujourd'hui.

Dans la cour du roi Leo

Les documents exposés, de tous les styles graphiques jusqu'à la caricature de presse contemporaine, sont exceptionnels et surtout particulièrement bien choisis pour faire ressentir l'évolu-

Le résultat, présenté au Mundaneum jusqu'en avril 2021, est un vaste ensemble de 207 documents provenant de sa



tion de l'iconographie de la Belgique et des différentes représentations qu'elle véhicule au fil du temps. Mais quels sont ces signes et ces symboles qui personnifient la Belgique ? Le plus connu est sans doute le *Leo Belgicus* qui apparaît dès le début du XVI^e siècle. Mais d'autres, à côté de la devise officielle, l'hymne, le drapeau, de moindre renommée, ont inspiré dessinateurs, affichistes, caricaturistes et propagandistes : la Dame Belgique figurée sous la forme d'une allégorie féminine ; la figure du roi ou de personnages emblématiques ponctuels vus comme des héros providentiels (Jean-André van der Mersch, figure de proue de la révolution brabançonne, Charles Rogier, Albert I^{er}) ; la Constitution perçue en tant que rempart contre les visées d'États voisins ou les ennemis intérieurs ; tout un bestiaire de circonstance (vache, âne, chien, agneau, souris, papillon, coq, hérisson, etc.) ; le peuple ou la foule en marche, signe de la vitalité et de la force de la patrie ; la carte, le sol, la frontière, le territoire ou le globe terrestre comme espaces symboliques ; une allégorie particulière : les bras ou les mains de la Belgique ; des institutions majeures (Parlement, justice, etc.) ; des bâtiments emblématiques (palais royal, hôtel de ville, arcades du Cinquantenaire, colonne du Congrès, perron liégeois, etc.) ; des cortèges historiques, l'exposition universelle, des réalisations extraordinaires.

L'imagerie populaire en désuétude

Et l'on est frappé, au travers de ces parcours, de constater combien cette richesse d'évocation s'est évanouie avec le temps. Autre étonnement : dans un siècle d'hyper-communication, la repré-



sentation symbolique et allégorique a disparu au profit de messages très « premier degré ». Prenons le cas des affiches politiques. Jusqu'il y a quelques années, à côté des affiches des candidats, les partis concevaient des affiches slogans avec des images fortes. Aujourd'hui, il ne reste, sur les murs de nos cités, que les visages des candidats encadrés par le numéro de la liste et celui de leur place sur ladite liste. Il n'y a plus de message réel littéral. On quitte l'exposition en se demandant, devant ce vide, ce qui demeure encore de cette Belgique quand pratiquement plus aucune représentation, plus aucun signe ou symbole – excepté le travail des caricaturistes –, n'est capable de l'évoquer. Alors, la Belgique évanouie ? Poser la question, c'est sans doute y répondre !

« *Consultation populaire !* » : le séparatisme flamand frappait jadis à coup d'affiche



Zainab Fasiki contre la culture de la honte

Dans sa bande dessinée « *Hshouma* », l'activiste marocaine Zainab Fasiki (née en 1994), devenue une icône du genre suivie par des dizaines de milliers de personnes sur les réseaux sociaux, dénonce le contrôle de la sexualité et des corps dans le monde arabe. Elle invite chaque femme à se réapproprier le sien, au-delà de l'hypocrisie patriarcale.

Propos recueillis par Catherine Callico
Journaliste

***Hshouma* ou *hchouma*, en dialecte marocain, signifie « honte ». Qu'est-ce qui vous a amenée à explorer ce thème central dans votre travail ?**

Ce mot renvoie aux sujets tabous au sein de la société marocaine. Projet à la fois artistique et éducatif, cet ouvrage questionne les tabous liés au genre, à l'éducation sexuelle, aux violences faites aux femmes. Il s'agit d'un manuel sexuel laïque, qui propose une manière de voir la liberté individuelle. Dans la société marocaine, chacun est très contrôlé. La culture de la *hshouma* a traumatisé beaucoup de gens. Certains ont quitté le pays. Tout y est crime: le désir, le corps féminin... Depuis la politique de conquête musulmane, entamée au VII^e siècle, l'image de la femme dans le Maghreb s'est détériorée et n'est plus traitée à l'égal de l'homme. Comme le corps féminin excite les hommes, il faut le couvrir. C'est une façon de contrôler les femmes. Celles-ci n'osent pas exprimer leurs désirs.

Très tôt, vos projets personnels ont emprunté la voie féministe, vous avez également intégré un collectif d'illustrateurs militants...

À Fès, j'ai suivi un baccalauréat scientifique, puis une formation en mécanique. J'ai ensuite poursuivi des études à l'Université de Casablanca, dont je suis sortie diplômée en tant qu'ingénierie d'État en mécanique en 2017. Avant cela, je fréquentais déjà le milieu des galeries et des artistes, mais pas celui des ingénieurs, j'y étais discriminée. J'ai intégré un collectif qui publie le fanzine *Skefkef*, une bande dessinée devenue populaire. Avec eux, j'ai appris le scénario, le découpage et même le courage, au moyen de la critique sociale et politique. Mes dessins ont pris une tournure plus féministe. J'ai commencé par me dessiner nue et à partager mes dessins sur Internet. Une façon d'affirmer que j'ai un corps, que je peux le dessiner et que « ce que je fais ne



te concerne pas». À l'époque, j'étais stressée par l'université et les réactions sexistes, le harcèlement de rue constant, le contrôle familial, etc., et cela a été une sorte de thérapie. Aujourd'hui, c'est davantage un mode de provocation.

Au Maroc comme ailleurs, votre travail trouve un vaste écho auprès de la population et des médias. Quel est votre public et comment expliquez-vous ce succès ?

De nombreuses jeunes filles me suivent sur Internet. Lors des séances de vente et de signatures, ce sont souvent des parents qui amènent leurs enfants. Le public oscille entre enfants et gens d'une quarantaine d'années, mais aussi des personnes plus âgées, hommes et femmes. Peu de personnes osent

parler de ces thématiques, craignant insultes et menaces. J'ai développé une résistance face à cela. J'essaie de décomplexer le corps. Même si l'on donne naissance à un être humain, il ne nous appartient pas ni sa vie sexuelle. Les hommes ont beaucoup de priviléges. J'ai grandi avec des musulmans qui boivent, baissent, mais pas avec leur copine. À 20 ans, j'étais très déprimée. Je voulais être un homme, vivre simplement, ne pas devoir faire une révolution, au Maroc ou ailleurs.

En tant que personne libre et militante, comment êtes-vous perçue dans votre pays ?

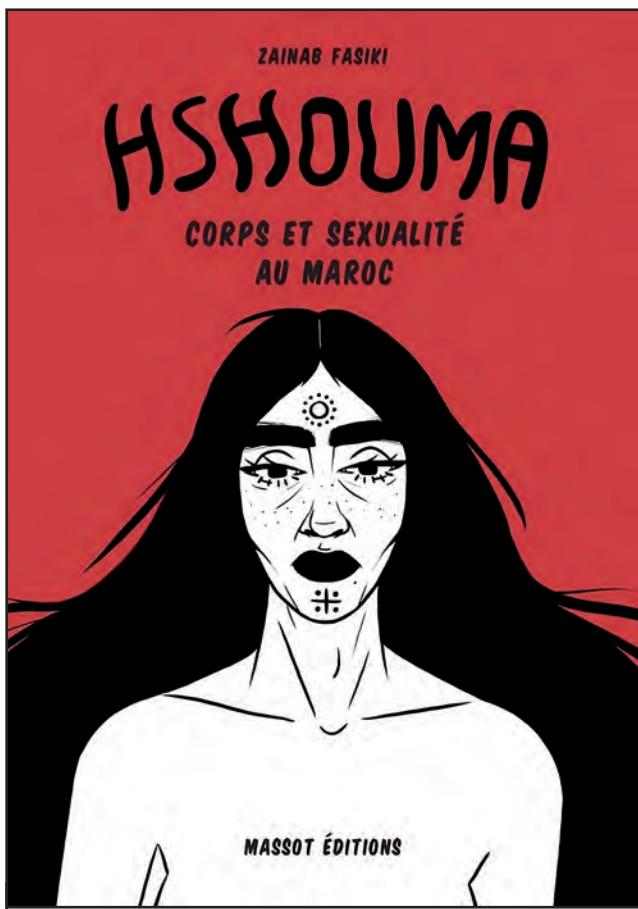
Je suis sans cesse confrontée à des complots, des lois, des voisins qui m'attaquent. Comme je suis féministe intersectionnelle, je respecte la



© Frédéric Cirou /PhotoAlto/AFP

Projet à la fois artistique et éducatif, cet ouvrage questionne les tabous liés au genre, à l'éducation sexuelle, aux violences faites aux femmes.





La hchouma, la honte en dialecte marocain renvoie aux sujets tabous au sein de la société.



Zainab Fasiki,
«Hshouma. Corps et sexualité au Maroc», Paris, Massot, 2019, 106 p.

diversité religieuse, l'origine, etc. Le problème, c'est le religieux qui s'oppose à moi. Or, de mon côté, je n'ai jamais forcé quiconque à pratiquer ce que je pratique. C'est compliqué au Maroc, où règne un code moral de la société et où sévit la culture du viol et du harcèlement. Ainsi, avant le mariage, la femme doit se soumettre à un test de virginité, c'est une question d'honneur. Et si une fille accuse un violeur ou un harceleur, c'est elle qui est soupçonnée, on lui demande comment elle était habillée, si elle avait bu, si elle est

entrée chez lui. L'idée acceptée est qu'un homme ne peut se contrôler. Tandis que des médias et des animateurs et animatrices très connus normalisent le fait d'insulter les homos, les femmes libres, le célibat, la monoparentalité... Ces médias préservent des idées intégristes et extrémistes.

N'avez-vous jamais été tentée d'émigrer vers d'autres contrées ?

J'ai passé toute ma vie au Maroc, à Fès. J'ai longtemps pensé vivre ailleurs, mais cela ne sert à rien de s'isoler dans une zone de confort. J'ai donc décidé de rester ici, de tenter de faire bouger les choses, et de toucher les Marocains. Bien sûr, je ne peux pas changer tout un peuple de 40 millions de personnes, mais en tant qu'activiste, j'essaie de lancer le débat, d'amener une évolution grâce à l'art et à la littérature. C'est de la bande dessinée engagée. Je suis parfois invitée dans des universités d'autres pays, et je suis contente de sensibiliser les jeunes à l'utilisation de cette forme artistique, c'est un outil d'expression citoyenne. Je me déplace aussi souvent à Paris, où se trouve ma maison d'édition.

Les choses changent peu à peu ; au Maroc et au sein de la société arabe, l'on assiste à la résurgence d'un mouvement féministe depuis plusieurs années.

Depuis 2016, un mouvement très actif y défend la liberté pour chacune et s'insurge contre le patriarcat. Il regroupe plusieurs profils : des femmes au foyer, des étudiantes...



L'acte sexuel devrait être un plaisir, un besoin biologique et un droit fondamental. Mais au Maroc, il est régi par la loi, qui ne le conçoit que dans le cadre du couple marié hétérosexuel.

qui prennent quotidiennement la parole sur les réseaux sociaux ou dans la ville. De mon côté, j'ai créé le collectif Women Power qui encourage les jeunes artistes marocaines au travers d'ateliers de coaching et de groupes de discussions. Nous devons lutter contre ce système défaillant. Les pouvoirs en place trouvent toujours des excuses, de type: «Ces problèmes existent dans tous les pays», «Libérer la sexualité ne fera qu'aggraver la situation», etc. Or la frustration sexuelle continue de faire des victimes quotidiennement.

Quels sont les facteurs qui alimentent cette frustration ?

L'acte sexuel devrait être un plaisir, un besoin biologique et un droit fondamental. Mais au Maroc, il est régi par la loi, qui ne le conçoit que dans le cadre du couple marié hétérosexuel. Cela entraîne une limitation de la vie intime, mais aussi une violence à la fois verbale et physique. Pour les musulmans, il est *haram* d'enfreindre cette loi. Or, ils ne la respectent pas forcément ! Il faut noter que de nombreux jeunes ne disposent pas d'un travail ou d'une indépendance finan-

cière qui leur permettent de se marier et n'ont donc pas non plus la possibilité d'assouvir leurs désirs dans un cadre conjugal. Et pour couronner le tout, cette loi s'applique également aux non-musulmans.

De quoi accuse-t-on les personnes qui se distancient de ce système dominant ? De «copier l'Occident» ?

Oui, bien que l'Occident n'a jamais inventé la liberté et la sexualité, et que la société n'y est pas parfaite non plus ! Il nous a simplement précédés dans la compréhension du sens de ces termes, qui sont inhérents à la nature humaine. Paradoxalement, au Maroc comme dans de nombreux pays africains, une image de la beauté européenne ou américaine prévaut et les médias imposent une idée de la perfection qui exclut les personnes qui n'en font pas partie, en raison de leur poids, de leur âge ou de leur couleur de peau. Laisser les autres choisir [sic] leur sexualité ne veut pas dire revenir à la vie animale, mais bien se réconcilier enfin avec son corps et ses désirs. J'admetts toutefois que tous les Marocains ne sont pas encore prêts pour ce changement. Il est nécessaire de développer l'éducation sexuelle auprès des jeunes, de sensibiliser à la contraception – il y a un grand manque à ce niveau et cela génère d'énormes problèmes sociaux –, au respect mutuel au sein du couple, au consentement avant l'acte sexuel, etc. Et enfin de rappeler le rôle des parents dans une éducation qui défend les droits fondamentaux et les libertés individuelles.



Une institution politique mondiale

Ce livre se présente comme le premier de référence en langue française sur l'institution mondiale qu'est l'Assemblée générale des Nations unies. L'institution n'a pas de pouvoir juridique, mais elle tiendrait sa légitimité en ce qu'elle incarne, de par son caractère démocratique (un pays, une voix), le «jugement moral des nations, de la communauté internationale». À partir de cette prémissse, l'ouvrage nous invite à considérer que son importance réside dans le fait que «l'Assemblée constitue le creuset des références communes» (page 14) à l'échelle globale. Cet essai a le mérite d'introduire de manière détaillée les rouages et les fonctionnements de l'Assemblée – le chapitre 6 est à ce niveau très réussi dans sa description des tensions au sein de l'Assemblée et de l'évolution du rôle de cette dernière, principalement dans sa relation avec le Conseil de sécurité. Au plan normatif, on pourrait y voir un optimisme non vérifié, résultant d'un biais de disponibilité, vu la méthode sociologique adoptée dans l'ouvrage. Saluons au passage le chapitre 11 qui évite cet écueil et

ne peut être légitimement en proie à cette critique. La comptabilisation des résolutions, des votes ou des occurrences de concepts dans les archives offre un intérêt pour une sociologie politique de l'ONU et de son Assemblée, mais c'est aussi là une limite que nous aurions aimé voir reconnue, d'où l'impression d'une heuristique de disponibilité. Dans la conclusion se révèle candidement ce possible distorsion: «[L']Assemblée [...] reste à ce jour la seule institution où tous les États membres de l'ONU, représen-



Dear Mary Jane

Si, depuis plusieurs années, de plus en plus d'États américains, souvent en conséquence d'initiatives citoyennes, en sont venus à réglementer le cannabis en général pour usage thérapeutique – et pour une dizaine d'entre eux également pour usage récréatif –, il n'en demeure pas moins que sa consommation et sa détention en restent strictement prohibées au regard de la loi fédérale. C'est dans ce contexte particulier que Box Brown, dessinateur et illustrateur américain, s'attelle à expliquer le processus de criminalisation du cannabis mis en œuvre au cours du xx^e siècle aux États-Unis. Après un détour par la mythologie hindoue et le traitement du *bhang* en Inde, l'auteur décrit l'évolution de la culture du chanvre au Mexique à la suite de son importation par Cortés et comment un mode de consommation de la plante, bien que condamné par l'Église catholique, s'installe discrètement au sein de la population autochtone. Introduit dans le sillage de l'immigration mexicaine aux États-Unis, cet

usage va faire des adeptes, notamment au sein de la classe ouvrière noire. Dans les années 1920, une certaine presse sensationnaliste américaine se délecte d'articles-chocs à connotation raciste, pointant du doigt les consommateurs et distillant un climat d'inquiétude vis-à-vis de la marijuana accusée de causer violence et criminalité. Box Brown souligne le rôle prépondérant joué à partir de 1930 par Harry J. Anslinger, parfois surnommé le «McCarthy de la drogue». Premier commissaire du bureau fédéral du département du Trésor aux narcotiques pendant trente-deux ans, celui-ci va amplifier et instrumentaliser ce sentiment anti-marijuana au moyen d'une campagne médiatique nationale mêlant



tés sur un pied d'égalité, débattent de l'ensemble des enjeux de la politique mondiale» (page 284). Or, bien des négociations multilatérales, ayant des impacts concrets sur les finances, les politiques et les libertés des États ont lieu dans des forums opaques, inaccessibles aux chercheurs. La force normative de l'Assemblée présumée par cet essai est donc, en fin de compte, questionnable. En somme: réussi sur le plan descriptif, mais moins convaincant sur le plan normatif. (jfg)

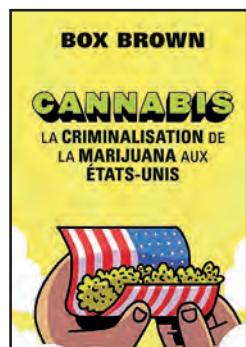


Guillaume Devin, Franck Petitville et Simon Tordjman (dir.), «L'Assemblée générale des Nations unies. Là où le monde se parle depuis 75 ans», Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2020, 300 pages. Prix: 24 euros

stigmatisation raciste, diabolisation et désinformation. Un essai graphique captivant, au style épuré, au propos certes militant, mais bien documenté – une bibliographie à cet égard aurait été intéressante – et qui atteint pleinement son but informatif. (ac)



Box Brown, «Cannabis. La criminalisation de la marijuana aux États-Unis», Montréal, La Pastèque, 2019, 256 pages. Prix: 20 euros



Les nouveaux défis de l'État social

Pandémie, crise écologique, racisme et violences policières, qu'est-ce qui ne marche pas aujourd'hui dans nos civilisations? En quoi les événements que nous vivons actuellement impliquent-ils l'État social? Édouard Delruelle, professeur de philosophie politique à l'Université de Liège, intellectuel engagé dans des combats citoyens et président de l'Union nationale des mutualités socialistes, répond à ces questions en comblant un manque: penser philosophiquement l'État social. Selon lui, les courants dominants de la philosophie politique – le libéralisme, le marxisme, le poststructuralisme – n'ont jamais pu saisir le sens politique de l'État social qui, au sein de la société capitaliste, a réussi à arracher aux forces du marché l'essentiel de ce qui conditionne le bien-être des individus. Pourtant, aujourd'hui, on assiste bel et bien au démantèlement des trois leviers de l'État – la Sécurité sociale, les services publics et le droit du travail – ce qui, pour l'auteur, témoigne d'une crise de civilisation menaçant désormais nos fondamentaux. Mais quelle est la nature de cette violence «décivilisatrice» propre au capitalisme néolibéral? Quelles stratégies de civilité et de dissensus lui opposer? Faut-il réfléchir à un nouveau Pacte social et écologique? Avec clarté et talent, Édouard Delruelle nous démontre toute l'actualité de l'État social. Il en veut pour preuve les trois grands défis civilisationnels du xxie siècle: le *care* (soin), l'environnement et les identités subalternes. En excellent pédagogue, il nous entraîne sans difficulté dans ce qui fait l'intérêt de la philosophie politique: penser le monde qui nous entoure, en faire la critique sans tomber dans les schémas idéologiques dominants, élaborer un projet de société global sans sacrifier ce que les luttes de classe, de genre ou de race ont de singulier. Un livre important et édifiant. (ch)



Édouard Delruelle, «Philosophie de l'État social. Civilité et dissensus au xxie siècle», Paris, Kimé, 2020, 358 pages. Prix: 28 euros



Ceux qui savent mieux

Par Laurent de Sutter
Philosophe

La sortie chaotique du confinement suscité par la pandémie de Covid-19 aura confirmé ce que chacun soupçonnait déjà: continuer à placer de l'espoir en l'humanité relève de la douce folie plus que de la lucidité. Le spectacle des crêpages de chignon – allant jusqu'à la violence physique – qui ont opposé certains individus refusant de mettre en œuvre les mesures de protection prises par les autorités à des passants leur demandant de les respecter, aurait dû, s'il était besoin, convaincre les derniers sceptiques: la race humaine est bien une race de débiles. Pourtant, cette débilité n'avance pas masquée (si j'ose dire); au contraire, elle porte les raisons de sa bêtise avec autant de fierté que s'il s'agissait de titres de noblesse ou de décorations de guerre. Car s'il est une chose qui caractérise les «militants anti-masques», comme on les appelle, c'est bien la prodigieuse rhétorique de la raison qui les accompagne – le monceau d'arguments plus ou moins bricolés, plus ou moins documentés, plus ou moins sérieux, sur lesquels ils basent leur refus virulent de participer à l'effort collectif de prophylaxie. Les refuzniks *new style* sont des rationalistes *hardcore*; ils s'accrochent dur comme fer à la solidité d'un régime de connaissance supposé prouver le bien-fondé de

leur position. Un bien-fondé supérieur, par hypothèse, à celui de ceux qui s'opposent à eux. De ce point de vue, aussi criminellement cons sont-ils, les anti-masques ne diffèrent que de très peu des gentils citoyens qui font leur devoir sans barguigner, dès lors que, au contraire de ce que l'on pourrait s'imaginer, c'est le même régime de connaissance qui forme la base des justifications aux deux positions. Tout comme ceux qui suivent à la lettre les recommandations des experts, les anti-masques ont pris fait et cause pour des figures d'autorité qui se présentent d'abord comme appartenant à la science – celle-là même dont les autres soutiennent qu'elle leur donne tort. Bien loin de n'être que l'expression d'une ignorance ou d'une foi irrationnelle dans des discours à dormir debout, le refus de la science, dans le monde moderne, relève encore de la science. Ou plutôt, le refus de la raison relève encore de la raison. C'est la raison elle-même, et tout l'appareillage argumentatif et expérimental qui en a accompagné le développement dans la modernité, qui, devant nos yeux ébahis, se met désormais à crachoter comme une vieille bagnole qu'il serait temps de mettre à la casse. Peut-être, du reste, serait-ce le mieux qui nous resterait à faire. 



Pompes Funèbres Générales de Belgique s.a

Entreprise familiale depuis 1875 TIELEMANS - RAULIER - DELRIEU

Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 BRUXELLES

Tél : 02/537.05.64. - pfgb.brussels@gmail.com

Funérailles Wyns

Transferts,
Funérailles, Crémations,
Assurances décès,
Contrats personnalisés

24h/24h

Tél : 02 538 15 60
GSM : 0477 28 76 26

Rue aux Laines 89
1000 Bruxelles
(près de St Pierre Et Bordet)

Contact : Dominique Peeren



SOCIETE BELGE POUR LA CREMATION

Association sans but lucratif
Fondée en 1906

Seuls, au service du public,
nous défendons la dignité de l'idéal
crématiste. Faites-vous membre
Assistance, complète
et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE
SUR DEMANDE ET SANS
ENGAGEMENT

Boulevard Maurice Lemonnier, 1
1000 Bruxelles
02 513 03 96



annonces

Colloque, émissions, livre... les bonnes énergies

COLLOQUE

Organisé par l'Association Belge des Athées asbl

MOURIR SANS DIEU



Samedi
17 octobre 2020
de 10h à 17h

Centre d'action laïque

Campus de la Plaine
(ULB)

➤ Avec la participation de...

Lambros COULOURBITSIS

Madaleine MOULIN

Andrée POQUET

François DAMAS

Christoph DE SPIEGELEER

Jacky LEGGE

Réservation

> En envoyant un mail à l'adresse atheesdebelgique@gmail.com

> Programme complet et détails pratiques sur notre site Internet
www.athees.net



Renseignements : atheesdebelgique@gmail.com - www.athees.net

ESPACE de libertés

Éditeur responsable

Benoît Van der Meerschen

Directeur de la publication

Hervé Parmentier

Rédactrice en chef

Sandra Evrard

Secrétaire de rédaction

Amélie Dogot

Production

Fabienne Sergoyne

Illustrations

Stripmax

Graphisme

YEBOgraphics

Imprimeur

Kliemo

Fondateur

Jean Schouters

Abonnement

10 numéros

Ne paraît pas en juillet - août

Belgique : 20€ • Étranger : 32€

par virement au compte du CAL :

IBAN : BE16 2100 6247 9974

BIC : GEBABEBB

TVA : BE 0409 110 069

ISSN : 0775-2768

Centre d'Action Laïque

Campus de la Plaine ULB, CP 236

Boulevard de la Plaine

1050 Bruxelles

Tél : 02 627 68 68 • Fax : 02 627 68 01

fabienne.sergoyne@laicite.net



Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Centre d'Action Laïque s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD), adopté par le Parlement européen le 14 avril 2016 (règlement n° 2016/769). Plus d'infos : www.laicite.be/vi-privee



LES RENDEZ-VOUS RADIO ET TÉLÉ DE LA LAÏCITÉ

www.libresensembles.be

*libres,
ensemble*



03
OCT

Radio | à 20h sur *La Première*

Une université ancrée dans la cité
Entretien avec Annemie Schaus

04
OCT

Télévision | 9h20 sur *La Une*

Entretien de Jean Cornil avec Dany-Robert Dufour

Rediffusion : 07/10 à 23h45 sur *La Trois* | 10/10 à 10h30 sur *La Une*

10
OCT

Radio | à 20h sur *La Première*

Cannabis en vente légale au Canada :
quelles leçons un an après ?

13
OCT

Télévision | En fin de soirée sur *La Une*

50 ans d'immigration tunisienne en Belgique

Rediffusion : 19/10 à 23h45 sur *La Trois*

17
OCT

Radio | à 20h sur *La Première*

La pauvreté aussi est sexiste

18
OCT

Télévision | à 9h20 sur *La Une*

Contraception masculine : qu'est-ce qu'on attend ?

Rediffusion : 21/10 à 23h45 sur *La Trois* | 24/10 à 10h30 sur *La Une*

24
OCT

Radio | à 20h sur *La Première*

USA : une élection aux multiples enjeux

27
OCT

Télévision | en fin de soirée sur *La Une*

Maisons de repos : les résidents se racontent

Rediffusion : 02/11 à 23h45 sur *La Trois*

31
OCT

Radio | à 20h sur *La Première*

La transition écologique et sociale

Entretien avec Arnaud Zacharie



Centre d'Information Légalisé
Libres, ensemble

libres, ensemble



Vient de
paraître



15 € l'exemplaire

Sur commande via la librairie en ligne www.laicite.be/publications
ou par virement sur le compte du CAL : BE16 2100 6247 9974 (frais de port : 2,37 €)
Infos : 02 627 68 11 | cal@laicite.net

